

DOCS

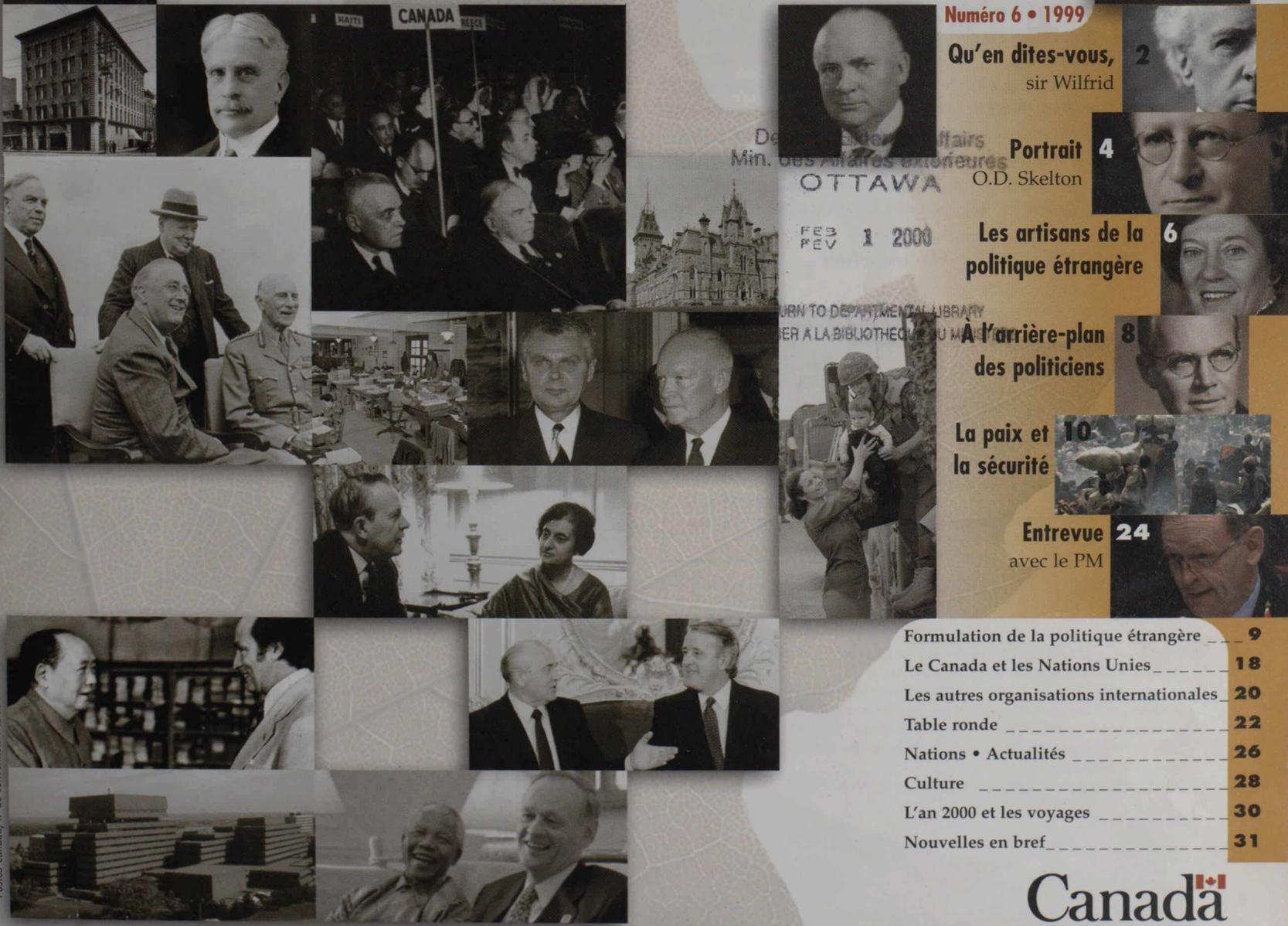
 CA1
 EA507
 C18f
 v. 6
 1999
 Copy 1

CANADA

Regard sur le monde

de Sir Wilfrid Laurier à Jean Chrétien

• C É L É B R O N S • 1900
100 ans de 2000
 succès internationaux



Numéro 6 • 1999

Qu'en dites-vous, sir Wilfrid 2

Portrait 4
 O.D. Skelton

Les artisans de la politique étrangère 6

A l'arrière-plan des politiciens 8

La paix et la sécurité 10

Entrevue 24
 avec le PM

Formulation de la politique étrangère	9
Le Canada et les Nations Unies	18
Les autres organisations internationales	20
Table ronde	22
Nations • Actualités	26
Culture	28
L'an 2000 et les voyages	30
Nouvelles en bref	31

Canada

PHOTOS: COURTESY OF THE GOVERNMENT OF CANADA

• Un rendez-vous avec l'histoire •

Le XX^e siècle a vu le Canada s'affirmer dans le domaine des relations internationales, et ce, de manière discrète mais résolue et persistante. Après de très modestes débuts, la politique étrangère canadienne est devenue un processus complexe nous permettant d'exercer une influence positive sur la conduite des affaires internationales.

Le Canada a activement contribué à développer un monde plus sûr et plus prospère au XX^e siècle. Il suffit de mentionner sa participation aux affaires de l'Empire britannique, puis du Commonwealth; son adhésion à la Société des Nations après la Première Guerre mondiale et son rôle prépondérant dans la création de l'organisation qui lui a succédé après la Seconde Guerre mondiale, soit les Nations Unies; sa collaboration constructive à la Francophonie, à l'Organisation des États américains (OEA) et à l'Organisation de coopération économique Asie-Pacifique (APEC), ainsi qu'à d'autres organismes internationaux, dont l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et le Groupe des Huit pays les plus industrialisés (G-8).

Lorsque le ministère des Affaires extérieures a été créé en 1909, il n'était doté que d'un sous-secrétaire et de quatre commis, et ne constituait en fait qu'une division du Cabinet du premier ministre. Le Canada avait quelques agents d'immigration et représentants commerciaux à l'étranger, mais ne disposait d'aucune représentation diplomatique. Aujourd'hui, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce

international (MAECI) compte quelque 8 000 employés provenant du Canada et recrutés sur place oeuvrant dans plus de 200 missions dans le monde entier et à l'Administration centrale à Ottawa.

Malgré sa population relativement peu élevée de 30 millions d'habitants, le Canada a beaucoup d'influence sur les affaires internationales. Cela s'explique par divers facteurs, comme les normes élevées établies dans les années 1920 pour le recrutement des employés du Service extérieur et le rôle important du Canada au cours de la Seconde Guerre mondiale, mais aussi par la vision et la détermination inébranlable des hommes et des femmes qui se dévouèrent pour façonner une politique étrangère réellement canadienne et pour faire du Canada une moyenne puissance jouant un rôle déterminant sur la scène internationale.

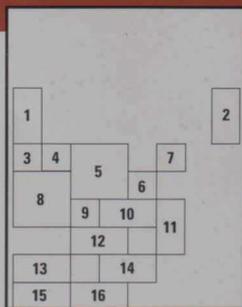
Ce numéro historique de **Canada — Regard sur le monde** est consacré à l'oeuvre de ces hommes et de ces femmes qui ont poursuivi un idéal et en ont fait une réalité. Pour mieux vous raconter leurs accomplissements, nous publions donc ce numéro de 32 pages, soit le double de notre format habituel.

Nous vous présentons ici les réalisations passées et actuelles, et explorons les voies que pourrait suivre la politique étrangère du Canada au XXI^e siècle. Nous espérons que vous prendrez plaisir à lire ce numéro de **Canada — Regard sur le monde** et que vous y trouverez des renseignements utiles. ●

La rédaction

Notre couverture

- 1 Le premier ministre sir Wilfrid Laurier, vers 1910
- 2 Le premier ministre Jean Chrétien
- 3 L'édifice Trafalgar — premier siège social du ministère des Affaires extérieures de 1909 à 1914
- 4 Le premier ministre sir Robert Borden, vers 1915
- 5 La Conférence de San Francisco créant l'ONU en 1945 — le ministre de la Justice Louis Saint-Laurent et le premier ministre William Lyon Mackenzie King
- 6 L'édifice de l'Est, colline du Parlement — siège social du ministère des Affaires extérieures de 1914 à 1973
- 7 Le premier ministre Richard Bedford Bennett, vers 1931
- 8 La Conférence de Québec, 1943 — debout : le premier ministre Mackenzie King et le premier ministre britannique Winston Churchill; assis : le président américain Franklin Delano Roosevelt et lord Athlone
- 9 Intérieur du ministère des Affaires extérieures, édifice de l'Est, vers 1920
- 10 Le premier ministre John Diefenbaker et le président américain Dwight David Eisenhower en 1959
- 11 Gardiens de la paix canadiens avec la force de l'OTAN au Kosovo, juin 1999
- 12 Le premier ministre Lester B. Pearson et son homologue indienne Indira Gandhi en 1966
- 13 Le président chinois Mao Zedong et le premier ministre Pierre Elliot Trudeau en 1973
- 14 L'ancien leader soviétique Mikhail Gorbatchev et le premier ministre Brian Mulroney, 1990
- 15 L'édifice Lester B. Pearson, siège social du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international depuis 1973
- 16 Le président sud-africain Nelson Mandela et le premier ministre Chrétien en 1997



« Le **Canada** a
son **autonomie**
et compte **la**
conserver. »

LE PREMIER MINISTRE WILFRID LAURIER
Conférence des colonies, 1907

CHRONOLOGIE
DES PRINCIPAUX
ÉVÉNEMENTS QUI
ONT MARQUÉ LA

politique
étrangère

DEPUIS LA

« Sir Wilfrid? »

Était-ce le siècle du Canada?

photo : Archives nationales du Canada



S'il était possible de demander à sir Wilfrid Laurier si le XX^e siècle a effectivement appartenu au Canada, comme il l'avait prédit, que répondrait-il?

Il commencerait peut-être par préciser sa pensée. Souvent mal cité, sir Wilfrid Laurier avait en fait déclaré que si le XIX^e siècle avait été celui des États-Unis, le XX^e serait celui du Canada. Les États-Unis avaient en effet connu leur apogée durant les 100 dernières années, étendant leurs frontières jusqu'à l'océan Pacifique, survivant une guerre civile pour ensuite devenir une puissance mondiale. Il ne s'agissait donc pas de dominer le siècle, mais de satisfaire des aspirations nationales ou de réaliser un destin.

Et comment le Canada s'est-il tiré d'affaire? Quand Laurier est devenu le septième premier ministre en 1896, le Dominion du Canada, avec ses 5 millions d'habitants, était encore loin d'être une nation indépendante. En effet, il était toujours tributaire de la Grande-Bretagne dans des domaines tels que les affaires étrangères et la défense. C'était un vaste pays sous-peuplé et divisé sur le plan politique, avec une économie instable, un avenir incertain et des liens bien tenus entre la côte Ouest et la côte Est. Dans un discours prononcé en 1911, Laurier lui-même avait parlé du Canada comme d'un pays « aux vastes terres fertiles toujours non exploitées [...] aux moyens de transports très rudimentaires [...] à

l'industrie stagnante [...] et à l'agriculture peu rentable ». Et, bien qu'il ne l'ait pas mentionné, de l'autre côté de la frontière se trouvait une nation de 93 millions d'habitants où plusieurs croyaient encore au concept de la « destinée manifeste ».

Sir Wilfrid Laurier aurait été enchanté des transformations qui ont marqué le siècle. Aujourd'hui nation de dix provinces et trois territoires bordant trois océans, le Canada est non seulement devenu le grenier du monde et l'un des

défaites aux élections de 1911, est maintenant une réalité dans toute l'Amérique du Nord.

Dans les relations extérieures, le Canada est devenu une nation indépendante à la poursuite d'une politique étrangère mondiale. Il fait aussi partie des Nations Unies, de l'OTAN, du Commonwealth, de la Francophonie, de l'OEA, de l'APEC et d'autres organisations internationales, et est l'un des principaux fournisseurs d'aide aux pays en

« ...si le **XIX^e siècle** avait été celui des **États-Unis**, le **XX^e** serait celui du **Canada**. »

premiers fournisseurs de ressources naturelles, mais aussi un chef de file dans les secteurs des technologies des télécommunications et de l'information, ce qui aurait été impensable au début du siècle. Il y a ensuite eu la guerre et la dépression au Canada, ainsi que dans le reste du monde, mais aussi la paix, la stabilité et le bien-être socio-économique. En 1999, le Canada fait partie de l'élite économique des nations du G-8 et, d'après l'Indice du développement humain des Nations Unies, est le pays où l'on vit le mieux. Il y a eu aussi d'autres évolutions qui auraient plu à sir Wilfrid. La préférence impériale a disparu et le libre-échange, qui avait contribué à sa

développement. Et, symbole de l'identité unique du Canada, la feuille d'érable rouge flotte maintenant de la Tour de la Paix à Ottawa et partout dans le monde où les Canadiens apportent leur contribution.

D'une mosaïque disparate de provinces et de territoires à une confédération transcontinentale, de son statut de colonie à l'indépendance, de la faiblesse à la force, notre pays a beaucoup évolué au cours du XX^e siècle. Dans cette optique, le Canada a marqué le siècle en réalisant la vision de Laurier. ●

• 1880

Sir Alexander T. Galt est nommé haut-commissaire à Londres.

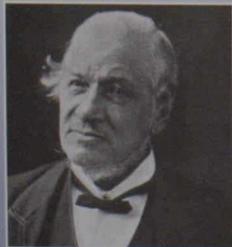


photo : Archives nationales du Canada

• 1882

Hector Fabre est nommé agent général de la province de Québec en France ainsi que commissaire général et délégué commercial du Canada. Il restera en poste à Paris jusqu'en 1911.

• 1893

Sir Charles Tupper obtient le poste de plénipotentiaire conjoint avec l'ambassadeur de la Grande-Bretagne à Paris et négocie un accord commercial avec la France. Pour la première fois, le droit de l'autonomie commerciale était mis en pratique.

• 1894

John Short Larke est nommé délégué commercial à domicile en Australie. Il est le premier délégué commercial du Canada à l'étranger.

L'ARCHITECTE DISCRET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES

O.D. Skelton

Au cours de sa longue carrière politique qui dura de 1908 à 1948, le premier ministre William Lyon Mackenzie King fit plus d'une fois la preuve de sa capacité à découvrir des talents, en dénichant hors du gouvernement les personnes qui étaient les plus aptes à diriger la fonction publique.

La carrière d'Oscar Douglas Skelton en est un exemple typique. En 1922, au cours d'un dîner du Canadian Club, Skelton, qui était un sympathisant du Parti libéral, défendit en présence de King le besoin de développer une politique étrangère propre au Canada. King, qui venait d'accéder au pouvoir pour la première fois, partageait la préoccupation de

Skelton à cet égard. Trois ans plus tard, King invitait Skelton, âgé de 47 ans à l'époque, à succéder à sir Joseph Pope, le deuxième sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada.

Jusqu'à cette date, Skelton s'était presque exclusivement consacré à des activités universitaires. Né en 1878 à Orangeville, en Ontario, il reçut une bourse de l'Université Queen's et fut tellement brillant qu'il y obtint sa maîtrise ès arts à l'âge de 21 ans. Il fit son doctorat à l'Université de Chicago et passa ensuite avec succès les examens d'admission à la fonction publique de l'Inde, qui faisait à l'époque partie de l'Empire britannique. Il n'y travailla cependant pas et se dirigea plutôt vers les États-Unis, avant de revenir au Canada et à Queen's comme professeur titulaire de la chaire sir John A. Macdonald d'économie politique, puis comme doyen de la Faculté des arts. Entre-temps, il acquit une grande renommée en tant qu'enseignant et écrivain.

King donna à Skelton l'occasion de passer de la parole à l'acte et de s'engager concrètement pour renforcer l'indépendance du Canada. Skelton mit cette chance pleinement à profit, en apportant des changements considérables au ministère des Affaires extérieures, mais aussi en fondant le service extérieur canadien. Partisan des concours d'admission et de la promotion selon le mérite, Skelton comprit que la première tâche à accomplir était d'instituer un centre d'excellence. Il y parvint en recrutant le plus grand nombre possible des meilleurs diplômés canadiens, ainsi qu'en attirant des employés prometteurs d'autres ministères et du secteur privé. Il découvrit ainsi Lester B. Pearson, Norman Robertson, Hugh Keenleyside, Jean Désy, Escott Reid, Georges Vanier et bien d'autres, qui ont marqué profondément la vie publique canadienne.

La timidité et la prudence instinctive de Skelton cachaient un profond attachement à deux passions connexes : l'indépendance du Canada et l'établissement d'un service extérieur efficace. Il fut l'un des plus proches conseillers de King et acquit une influence énorme au sein du gouvernement.

photo : Archives nationales du Canada



O.D. Skelton et L.B. Pearson à bord du *Berengaria* en 1923, en route pour la Société des Nations à Genève

• 1902

Lors de la Quatrième Conférence des colonies qui se tient à Londres, Laurier rejette le concept de la centralisation et d'une marine impériale unique que prône la Grande-Bretagne.

• 1909

Le ministère des Affaires extérieures est créé et il relève du secrétaire d'État. Le Ministère est alors dirigé par le sous-secrétaire Joseph Pope et quatre commis. L'édifice Trafalgar à Ottawa, premier emplacement des bureaux du Ministère, de 1909 à 1914. ▶



photo : Archives nationales du Canada

• 1912

En vertu d'une modification à la Loi sur les affaires extérieures de 1909, le ministère des Affaires extérieures passe sous l'autorité du premier ministre.

• 1914

LE 5 AOÛT, le roi George V déclare la guerre à l'Allemagne au nom de l'Empire britannique. Ottawa est tout simplement informé que le Canada est en état de guerre.

EXTÉRIEURES

Lorsque le conservateur R.B. Bennett, fougueux et haut en couleur, remplaça King en 1930, le professionnalisme évident de Skelton permit à ce nationaliste discret de surmonter la réticence initiale du nouveau premier ministre à son égard et de conserver son poste de sous-secrétaire d'État jusqu'au retour de King en 1935. Hitler était alors au pouvoir et un nouveau conflit en Europe menaçait d'éclater. Se souvenant des épreuves qu'avait dû traverser le Canada pendant la Grande Guerre moins de 20 ans auparavant — le nombre important de soldats qui avaient perdu la vie, l'accroissement de la dette publique, les divisions internes qu'avait entraîné la conscription — Skelton conseilla à King de s'opposer à la participation du pays à une autre guerre mondiale. Lorsque la réalité de l'agression nazie enleva tout poids à ces arguments, Skelton continua de servir loyalement son pays. Affaibli par la maladie, il demeura un dirigeant infatigable qui ne manquait jamais de montrer l'exemple. En 1941, à l'âge de 63 ans, il mourut au cours d'une journée de travail occupée. ●—

« **La politique étrangère** est un prolongement de la **politique nationale**. Nous avons **appris à maîtriser** l'une et nous devons **maintenant apprendre à maîtriser** l'autre... »

O.D. SKELTON

Canadian Club, Ottawa, janvier 1922

photo : Archives nationales du Canada

• 1919

Le 26 juin, le Canada signe le Traité de paix de Versailles avec l'Allemagne en tant que nation indépendante et membre du Commonwealth britannique.

Le Canada participe, à titre autonome, à la création de la Société des Nations. ▶



• 1923

Passation de l'accord entre le Canada et les États-Unis sur la pêche au flétan. Le premier ministre King choisit d'exclure la Grande-Bretagne des négociations, car il s'agit d'affaires strictement nord-américaines. C'est la première fois qu'un dominion signe un traité international sans la signature d'accompagnement de Londres.

• 1925

Ouverture de Canada House, le bureau du haut-commissaire du Canada à Londres.



CHARLES MURPHY
(1909-1911)



WILLIAM JAMES ROCHE
(1911-1912)



Bien que Murphy et Roche portaient le titre de secrétaire d'État aux Affaires extérieures, la responsabilité première des affaires extérieures demeurait celle du premier ministre. ■

ROBERT BORDEN
(1912-1920)



était un impérialiste convaincu lorsqu'il était dans l'opposition. Il s'appliqua toutefois, une fois nommé à son poste, à ce que le Canada acquière une plus grande autonomie dans les affaires impériales et étrangères. Pendant la Première Guerre mondiale, il insista pour que les Canadiens jouent un plus grand rôle dans la planification militaire britannique. Après la guerre, il fit en sorte que le Canada ait sa propre délégation à la Conférence de la paix de Paris et à la Société des Nations. ■

ARTHUR MEIGHEN
(1920-1921, 1926)



avait peu d'expérience dans le domaine des relations internationales et ne se considérait pas comme un homme d'État international de la stature de Borden. En conséquence, il comptait énormément sur le soutien du sous-secrétaire d'État Joseph Pope et du conseiller juridique Loring Christie. ■

WILLIAM LYON MACKENZIE KING
(1921-1930 ET 1935-1946)



fut premier ministre pendant 22 ans et secrétaire d'État aux Affaires extérieures pendant les mêmes périodes, à l'exception des 2 dernières années. Alors qu'il était au pouvoir, le Canada acquit beaucoup d'indépendance dans le domaine des affaires internationales, notamment dans le cadre de l'établissement du Commonwealth tel qu'il existe aujourd'hui, de la victoire à l'issue de la Seconde Guerre mondiale et de la création des Nations Unies. ■

Les artisans de la politique étrangère du Canada

HOWARD GREEN
(1959-1963)



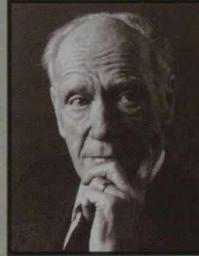
était un ardent défenseur du désarmement nucléaire limité et fit de cette question un des fondements de la politique étrangère canadienne. Ce dossier contribua grandement à la chute du gouvernement conservateur en 1963. Greene tenta également d'établir des liens plus étroits avec l'Amérique latine. C'est à cette époque que le Canada commença à déléguer des observateurs aux rencontres de l'Organisation des États américains. ■

PAUL MARTIN (PÈRE)
(1963-1968)



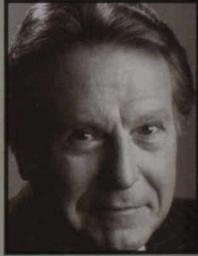
était un ministre expérimenté, qui avait participé activement aux délégations du Canada auprès des Nations Unies avant d'être nommé secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Ce fut une période difficile et mouvementée marquée par la crise de Chypre, l'intensification de la guerre du Vietnam, la guerre de 1967 au Moyen-Orient et la déclaration d'indépendance unilatérale de la Rhodésie. ■

MITCHELL SHARP
(1968-1974)



contribua à l'élaboration du programme du Parti libéral en matière de politique étrangère, qui préconisait notamment l'établissement de relations diplomatiques avec la Chine et un examen de la participation du Canada à l'OTAN. Il appuya la stratégie de la « Troisième Option », laquelle visait à réduire la dépendance du Canada à l'égard des États-Unis et à resserrer les liens avec l'Europe. ■

ALLAN J. MACEACHEN
(1974-1976 ET 1982-1984)



était un ancien universitaire et un politicien de talent. Il fut aussi le leader du gouvernement à la Chambre des communes et un proche du premier ministre Trudeau. Il joua un rôle important dans l'élaboration de l'« initiative de paix » du premier ministre Trudeau. ■

MARK MACGUIGAN
(1980-1982)



était un universitaire et un politicien. Il fut le secrétaire d'État aux Affaires extérieures dans le gouvernement formé par Pierre Trudeau après le retour au pouvoir de ce dernier en 1980. ■

JEAN CHRÉTIEN
(1984)



occupa de nombreux postes ministériels dans les gouvernements Trudeau et avant de devenir premier ministre, il fut secrétaire d'État aux Affaires extérieures pendant les quelques mois au pouvoir du premier ministre John Turner. ■

JOE CLARK
(1984-1991)



fut brièvement premier ministre en 1979-1980. Il occupa le poste de secrétaire d'État aux Affaires extérieures dans le gouvernement de Brian Mulroney et fut après Lester B. Pearson le titulaire qui conserva ce portefeuille le plus longtemps. Durant son mandat, le Canada adhéra à l'Organisation des États américains et commença à établir des liens solides avec la région Asie-Pacifique. ■

BARBARA McDOUGALL
(1991-1993)



était une ancienne journaliste d'affaires et avait auparavant été ministre d'État (Privatisation et Affaires réglementaires) et ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Elle fut la deuxième femme à occuper ce poste aux Affaires extérieures. Plus récemment, elle a pris la direction de l'Institut canadien des affaires internationales. ■

1926

Vincent Massey devient le premier des ministres plénipotentiaires du Canada aux États-Unis. C'est donc le début des relations autonomes du Canada avec son voisin du sud. L'année suivante, le Canada ouvre officiellement une légation à Washington. ▶

La Conférence impériale donne lieu à la Déclaration Balfour qui jette les fondements du Statut de Westminster adopté en 1931. (Voir l'encadré de la page 12.) En outre, la Déclaration stipule que désormais, ce sont les hauts-commissaires (et non pas les gouverneurs généraux) qui « constituent les plus importants moyens de communication entre les gouvernements du Commonwealth ».

1927

Le Canada ouvre une légation à Paris. Le sénateur Philippe Roy est nommé ministre plénipotentiaire du Canada en France. ▶



photo : Archives nationales du Canada



**RICHARD BEDFORD BENNETT
(1930-1935)**

tenta de mettre en place une politique commerciale fondée sur la préférence impériale et créa une dynamique qui mena, après sa défaite aux élections de 1935, à des accords commerciaux réciproques avec les États-Unis. ■



**LOUIS SAINT-LAURENT
(1946-1948)**

fut le premier secrétaire d'État aux Affaires extérieures à temps plein. Internationaliste convaincu, Saint-Laurent estimait que le Canada devait assumer un rôle important au sein des Nations Unies et d'autres organisations internationales. Plus tard, à titre de premier ministre, Saint-Laurent appuya l'adhésion du Canada à l'OTAN et la participation canadienne à l'intervention des Nations Unies en Corée. ■



**LESTER B. PEARSON
(1948-1957)**

fut probablement la personnalité dominante du siècle sur le plan de la politique étrangère canadienne. Engagé en 1929, il devint sous-secrétaire d'État en 1946. Avec Louis Saint-Laurent, il façonna la politique étrangère du Canada d'après-guerre. Il quitta son poste en septembre 1948, puis fut immédiatement nommé secrétaire d'État aux Affaires extérieures dans le gouvernement de Saint-Laurent. Il fut le seul Canadien à être président de l'Assemblée générale des Nations Unies (1952) et à recevoir le prix Nobel de la paix (1957). De 1963 à 1968, il fut premier ministre du Canada. ■



**SIDNEY EARL SMITH
(1957-1959)**

était ancien président de l'Université de Toronto avant de rejoindre le gouvernement de John Diefenbaker, à une époque où ce dernier dominait la conduite directe des affaires étrangères. Durant son mandat, Smith chercha à élargir les relations avec l'Amérique latine et à promouvoir le désarmement. Il demeura à son poste jusqu'à sa mort en 1959. ■



LES PREMIERS MINISTRES ET MINISTRES QUI ONT TRACÉ LA VOIE DE NOTRE POLITIQUE ÉTRANGÈRE AU XX^e SIÈCLE

Depuis les débuts de la Confédération, le Cabinet du premier ministre avait été directement responsable des affaires extérieures du Canada. Cela changea en 1909 lorsqu'un ministère distinct, lequel devait être dirigé par un membre du Cabinet portant le titre de « secrétaire d'État aux Affaires extérieures », fut créé en vertu de la loi. De 1912 à 1946, ce poste ministériel fut occupé par le premier ministre du Canada. En 1993, le poste prit le nom de « ministre des Affaires étrangères ».

**DONALD JAMIESON
(1976-1979)**

entra dans l'arène politique par le biais de la radiodiffusion. En 1982, après avoir occupé le poste de secrétaire d'État aux Affaires extérieures, il fut nommé haut-commissaire du Canada au Royaume-Uni. ■



**FLORA MACDONALD
(1979-1980)**

fut la première femme à occuper le poste de secrétaire d'État aux Affaires extérieures, auquel elle fut nommée par Joe Clark. Après avoir quitté le monde de la politique, elle est restée fidèle à son engagement envers l'internationalisme et l'amélioration des conditions de vie dans le reste du monde. ■



**PERRIN BEATTY
(1993)**

occupa le poste de secrétaire d'État aux Affaires extérieures du printemps 1993 jusqu'à la défaite du gouvernement de Kim Campbell, qui ne dura guère. Il a récemment présidé la Société Radio-Canada. ■



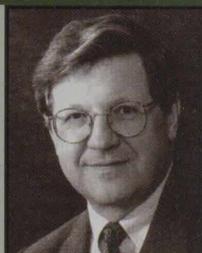
**ANDRÉ OUELLET
(1993-1996)**

fut le premier à porter le titre de ministre des Affaires étrangères et à occuper le portefeuille des Affaires étrangères après que celui-ci eut changé de nom. Pendant son mandat, le Ministère dut s'adapter à des réductions budgétaires considérables. L'ordre du jour international du Canada était à l'époque principalement axé sur la réforme des Nations Unies. ■



**LLOYD AXWORTHY
(1996-)**

est actuellement ministre des Affaires étrangères, après avoir occupé divers postes au sein du Cabinet. En 1997, il mena avec succès la campagne internationale en vue de l'adoption d'une convention sur l'interdiction des mines antipersonnel et il joue actuellement un rôle de premier plan pour ce qui est de la sécurité humaine dans le contexte des affaires internationales. ■



1928

La légation du Canada à Tokyo est ouverte et sir Herbert Marler est nommé ministre plénipotentiaire du Canada au Japon. ▼



photo : Archives nationales du Canada

1931

Le gouvernement du premier ministre R.B. Bennett veut freiner l'afflux de magazines des États-Unis vers le Canada en taxant toutes les publicités. En 1936, le gouvernement de Mackenzie King abrogera la loi adoptée à cette fin.

1932

La première conférence économique impériale à ne pas avoir lieu à Londres est tenue au Canada. Un système de tarifs préférentiels y est établi. Le Canada conserve ainsi une part considérable du marché de la Grande-Bretagne et du reste de l'Empire durant la Grande Crise.



Sir Joseph Pope
(1909-1925)



Oscar Douglas Skelton
(1925-1941)



Norman Robertson
(1941-1946 et
1958-1964)



Lester B. Pearson
(1946-1948)



Escott Reid (1948-1949,
à titre de sous-secrétaire
d'État par intérim)



Arnold Heenev
(1949-1952)



Dana L. Wilgress
(1952-1953)



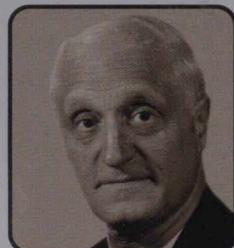
H. Hume Wrong
(1953)

À l'arrière-plan des POLITICIENS :

les fonctionnaires chargés des affaires
étrangères du Canada au XX^e siècle



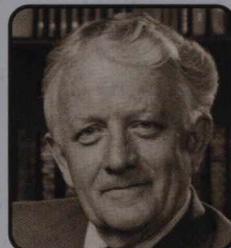
Jules Léger
(1954-1958)



Marcel Cadieux
(1964-1970)



A. Edgar Ritchie
(1970-1974)



H. Basil Robinson
(1974-1977)



Alan Gotlieb
(1977-1981)



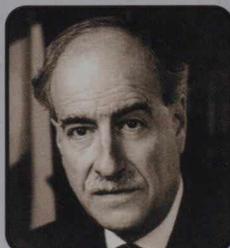
Gordon Osbaldeston
(1982)



Marcel Massé
(1982-1985)



James H. (« Si »)
Taylor (1985-1989)



de Montigny
Marchand (1989-1991)



J. Reid Morden
(1991-1994)



Gordon Smith
(1994-1997)



Don Campbell
(1997-)

Le haut fonctionnaire ayant le mandat d'administrer le ministère responsable des affaires étrangères du Canada portait le titre de **sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures** jusqu'en 1993, date à laquelle le poste prit le nom de **sous-ministre des Affaires étrangères**. ●—

• 1935

Conclusion entre le Canada et les États-Unis d'un accord commercial préférentiel de trois ans. Cet accord favorisera le resserrement des relations entre les deux pays dans les années à venir.

• 1936

Des dizaines de milliers de personnes participent au dévoilement officiel du Cénotaphe de Vimy.



photo : Archives nationales du Canada

• 1937

Le 29 juin, le premier ministre Mackenzie King rencontre Adolf Hitler et lui indique que le Canada prendrait les armes à côté du Royaume-Uni dans le cas d'une agression par l'Allemagne.



photo : Archives nationales du Canada

Formulation de la politique étrangère :

CONSULTER TOUS LES CANADIENS



Depuis 1867, les Canadiens ont bâti une démocratie qui se caractérise par une société civile vigoureuse et performante. Les groupes professionnels, les universitaires, les instituts de recherche et les équipes de spécialistes, les organisations commerciales, les syndicats et les groupes communautaires se sont multipliés.

Ces groupes n'ont jamais cessé d'accroître l'importance de leur rôle dans la formulation de la politique étrangère du Canada. La consultation de la société civile existe depuis bon nombre d'années. L'Institut canadien des affaires internationales (ICAI) joue un rôle prépondérant dans le débat public. Le directeur de l'ICAI, John Holmes, ancien diplomate et enseignant, a contribué à établir un noyau de citoyens et d'internationalistes bien informés.

Au cours des dernières décennies, les Canadiens ont cherché à jouer un rôle plus actif. Organisations non gouvernementales (ONG), experts, universitaires et spécialistes de tous les domaines ont participé à la formulation de la politique étrangère. Les ONG ont ouvert la voie en matière de droits de la personne et le MAECI a institué des consultations régulières avec celles-ci. Les universitaires et les autres spécialistes sont intervenus dans l'élaboration de mesures visant particulièrement le

désarmement et dans la création de la diplomatie de la « deuxième voie ». Au Canada, des médecins, des agents de police, des scientifiques, des ingénieurs, des enseignants, des artistes et plusieurs autres ont contribué à faire de la politique étrangère du pays une réalité sur le terrain à l'étranger.

Il ne faut pas oublier les parlementaires qui jouent également un rôle important. Le ministre des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy, consulte le Comité permanent des affaires étrangères de la Chambre des communes sur des questions telles que la participation du Canada aux missions de maintien de la paix et le désarmement nucléaire.

Quant à la participation des citoyens, un comité parlementaire spécial formé en 1994 a recommandé que les commentaires du grand public bénéficient d'un meilleur appui « afin d'assurer que la population canadienne se fasse entendre ».

En 1996, le ministre Axworthy a créé le Centre canadien pour le développement de la politique étrangère (CCDPE). Le Centre s'adresse directement à la population canadienne et favorise sa participation par le biais du Forum national, de tables rondes et d'exposés d'options stratégiques, dans le but de lui permettre de proposer de nouvelles idées et de jouer un rôle dans l'élaboration de la politique étrangère.

Le Canada s'est imposé comme chef de file dans le domaine que l'on nomme parfois diplomatie ouverte. Le Centre canadien pour le développement de la politique étrangère se situe au cœur des efforts déployés par Ottawa pour consulter les citoyens.

— Christian Science Monitor, Boston



Centre canadien
pour le développement
de la politique étrangère

La jeunesse canadienne participe aussi à la formulation de la politique étrangère par l'entremise de forums et de séminaires. De plus, elle contribue de façon directe à l'avancement des objectifs actuels de politique étrangère grâce aux stages offerts par le Programme de stages internationaux pour les jeunes (www.dfait-maeci.gc.ca/stagiaires) dans le cadre de la Stratégie emploi jeunesse du gouvernement fédéral.

En plus d'avoir renforcé le Canada, ces méthodes lui ont également valu une reconnaissance internationale et lui ont permis d'acquérir une crédibilité dans la promotion de la démocratie et de la société civile. Le prochain millénaire verra s'intensifier cette participation du grand public. Comme l'affirmait le ministre Axworthy : « À l'avenir, nos succès à l'échelle internationale dépendront de notre aptitude à tirer parti des idées créatives de tous les secteurs de la société canadienne grâce à un processus ouvert en matière de politique. » ●

Pour obtenir d'autres renseignements, consultez le site Web du CCDPE (www.cfp-pec.gc.ca) ou communiquez avec le Centre par téléphone au (613) 944-4150/0391, par télécopieur au (613) 944-0687 ou par la poste : Centre canadien pour le développement de la politique étrangère, 125, promenade Sussex, Ottawa (Ontario) K1A 0G2.

• 1939

LE 21 MAI, le roi George VI et la reine Elizabeth (maintenant la reine-mère) dévoilent le Monument commémoratif de guerre à Ottawa.

LE 10 SEPTEMBRE, le Canada déclare la guerre à l'Allemagne.

• 1940

LE 10 JUIN, le Canada déclare la guerre à l'Italie.

LE 12 JUIN, le Canada assiste à la première Réunion interalliée qui se tient à Londres, où il s'engage à collaborer avec les Alliés pour une « paix durable » se fondant sur « la coopération volontaire de peuples libres dans un monde exempt de menace d'agression où tous peuvent jouir de la sécurité économique et sociale ».

LE 18 AOÛT, la Commission permanente mixte de défense Canada-États-Unis, un organisme consultatif, voit le jour. En 1947, le premier ministre King annonce que les deux pays ont convenu de poursuivre et d'améliorer leur coopération en matière de défense.

• 1941

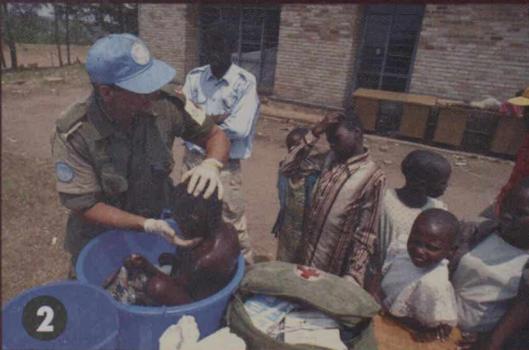
Conclusion entre le Canada et les États-Unis de l'accord de Hyde Park portant sur la production conjointe de défense.



photos : MDN

1

1. Le chef d'état-major des Forces armées canadiennes, le général Maurice Baril, lors d'une visite des unités canadiennes de la Force de stabilisation de l'OTAN, à Drvar, Bosnie-Herzégovine, octobre 1997



2

2. Militaire canadien donnant le bain à un jeune Rwandais à un hôpital en août 1994



3

3. Kosovare de 102 ans et sa petite-fille accueillant un soldat canadien de la force de l'OTAN à Urosevac en juin 1999

• 1942

EN JANVIER, à Washington, le Canada signe avec 25 autres pays la Déclaration des Nations Unies selon laquelle « chaque gouvernement s'engage à coopérer et à utiliser toutes ses ressources, militaires ou économiques, contre les membres du Pacte tripartite (l'Allemagne, l'Italie et le Japon) et ses adhérents ». Cette déclaration contient des éléments de l'Organisation des Nations Unies, qui sera créée en 1945.

EN AOÛT, sur la plage de Dieppe, en France, on compte 3 300 victimes canadiennes dont 1 800 prisonniers. ▶

• 1943

LE 9 JUILLET, le premier ministre King annonce à la Chambre des communes une nouvelle doctrine pour la politique étrangère fondée sur le principe du « fonctionnalisme ». Suivant ce principe, le rôle des pays doit varier selon leur contribution aux différentes activités internationales; cela doit se faire sans que les grands pays dominent ni que les plus petits insistent pour jouer un rôle égal sur tous les plans.

LES 9 ET 10 JUILLET, le Canada participe au débarquement allié en Sicile.



photo : CANAPRESS

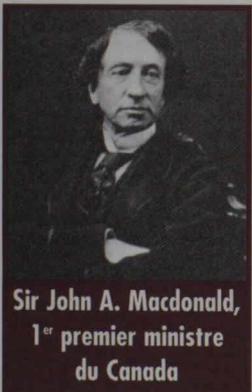
La PAIX et la sécurité :

MARQUES DE L'ENGAGEMENT DU CANADA DANS LE MONDE

Si l'on devait définir en deux mots les fondements de la politique étrangère du Canada au XX^e siècle, paix et sécurité seraient les termes à choisir. Depuis

le refus de sir John A. Macdonald d'envoyer un contingent pour aider la garnison britannique assiégée à Khartoum en 1884, jusqu'à notre récente participation à la mission de maintien de la paix

des Nations Unies en Sierra Leone, la diplomatie canadienne s'est toujours orientée vers le renforcement de la paix et de la sécurité internationales.



Sir John A. Macdonald,
1^{er} premier ministre
du Canada

En 1899, le premier ministre Wilfrid Laurier refusa également d'envoyer des troupes canadiennes pour combattre aux côtés des Britanniques lors de la guerre des Boers, à laquelle seule la participation d'un bataillon de volontaires fut permise. En 1910, le Canada subit des pressions pour se rallier à la Marine royale britannique face à la menace que constituait l'essor de la marine allemande. Laurier finit par réagir en créant une marine canadienne indépendante. En 1922, le premier ministre Mackenzie King refusa d'envoyer des soldats canadiens à l'appui des troupes d'occupation britanniques immobilisées

photo : Archives nationales du Canada



Délégation canadienne à une session de la Société des Nations à Genève en 1928 — de gauche à droite : O.D. Skelton, Philippe Roy, le sénateur Raoul Dandurand, le premier ministre Mackenzie King, Charles Dunning, Walter Riddell

par les forces nationalistes turques à Chanak (maintenant appelé Çanakkale), en Turquie. Le refus de King traduisait clairement son désir de démarquer le Canada du Royaume-Uni dans le domaine de la politique extérieure. Il suivait ainsi les pas de ses prédécesseurs, qui s'étaient tous montrés réticents à faire participer le pays à des escarmouches impériales qui ne menaçaient en rien la Grande-Bretagne.

Par ailleurs, lorsque la Grande-Bretagne fut menacée en 1914, au début de la Première Guerre mondiale, le Canada soutint en bloc la décision du gouvernement du premier ministre Robert Borden d'envoyer un Corps expéditionnaire canadien en Europe. Borden était cependant très mécontent du fait que, lorsque le roi George V avait déclaré la guerre à l'Allemagne au nom de l'Empire britannique, et donc du Canada, il s'était contenté d'informer Ottawa de l'état de guerre avec l'Allemagne une fois la décision prise. Cette situation ne se reproduisit pas lors de la Seconde Guerre mondiale. En 1939, c'est par un vote du Parlement que le Canada déclara une semaine après Londres la guerre à l'Allemagne. Le Canada affirma ainsi sans équivoque son autonomie.

12 →

• 1944

LE 17 MARS, le ministre des Munitions et Approvisionnements, C.D. Howe, dépose à la Chambre des communes le Projet de convention relative au transport aérien international, le premier document de ce genre au monde. Plus tard cette année-là à Chicago, le projet sert de point de départ à la création de l'Organisation de l'aviation civile internationale, dont le siège international se trouve à Montréal.



photo : CANAPRESS

◀ **LE 6 JUIN**, jour J, le Canada participe avec les Alliés à l'invasion de l'Europe. Photo : Débarquement des troupes canadiennes à Bernières-sur-mer, en France.

DU 1^{er} AU 23 JUILLET, à partir de plans des États-Unis, du Royaume-Uni et du Canada, la Conférence de Bretton Woods crée le Fonds monétaire international et la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (la Banque mondiale).

11 •



Après la Première Guerre mondiale en 1919, lorsque le Canada se joignit à la Société des Nations qui venait d'être créée, il appuyait fortement les mécanismes arbitraux exécutoires et les dispositions relatives au désarmement du Pacte de la Société des Nations. Chef de la délégation canadienne, le sénateur Raoul Dandurand fut un ardent défenseur des droits des minorités ethniques et religieuses en Europe, qui comptaient 25 millions de personnes dans les années 1920; ses efforts contribuèrent à assurer le renforcement des mécanismes de contrôle relatifs au traitement accordé à ces minorités par la Société des Nations.

Le Statut de Westminster

L'un des plus importants textes de loi dans l'histoire constitutionnelle du Canada, le Statut de Westminster, adopté par le Parlement britannique le 11 décembre 1931, fit du Canada, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, de l'Afrique du Sud, de Terre-Neuve et de l'Irlande des « dominions entièrement indépendants, égaux en droits mais étroitement associés à la mère patrie » dans le cadre du « Commonwealth britannique des nations ».

Suite à l'adoption du Statut, un ambassadeur canadien (nommé ministre à l'époque) ne devait plus être présenté par un ambassadeur britannique lors de la remise de lettres de créance à un pays hôte. De plus, le Canada pouvait dorénavant être invité à se joindre à certaines organisations internationales qui ne reconnaissaient pas les dépendances ou les colonies.

Le Statut confirma le droit des dominions à mener indépendamment leurs relations extérieures. Son adoption incita Mackenzie King à dire que « nous, au Canada, avons autant de prédispositions et d'intelligence pour le service extérieur que n'importe quelle autre partie de l'Empire ».

Session du Conseil de la Société des Nations en juin 1929 à Madrid où le sénateur Raoul Dandurand dirige la délégation canadienne.



photo : Archives nationales du Canada

LE FORUM PRIVILÉGIÉ DU CANADA : LES NATIONS UNIES

Dès la fin de la Seconde Guerre mondiale, les Nations Unies (www.un.org/french) constituèrent le principal forum par lequel le Canada put influencer sur la paix et la sécurité internationales. Même si l'élaboration de la Charte des Nations Unies fut le privilège des grandes puissances, le Canada se fit entendre. Plus particulièrement, le gouvernement aida à imposer le principe du « fonctionnalisme » en définissant comme l'un des critères pour l'élection des membres non permanents au Conseil de sécurité la contribution des nations au maintien de la paix et de la sécurité, plutôt que leur étendue ou leur puissance. Le Canada joua également un rôle important dans la formulation de la Déclaration universelle des droits de l'homme, proclamée par les Nations Unies le 10 décembre 1948. Le Canadien John Peters Humphrey, professeur de droit international et spécialiste des droits de la personne, rédigea la première ébauche de la Déclaration.

Tout en demeurant un ardent défenseur de la paix et de la sécurité internationales, le Canada réagit lorsque l'efficacité des Nations Unies dans le cadre de la guerre froide fut mise en doute. Il accepta et appuya même l'idée d'une alliance occidentale de sécurité collective et devint cofondateur de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (www.nato.int/home-fr.htm) en 1949. C'est dans ce contexte que des régiments canadiens furent envoyés en Europe en 1951 pour seconder les forces de l'OTAN assurant la protection de l'Europe de l'Ouest.

photo : Documents Riddell — Archives de l'Université York



• 1945 • 1947

◀ **LE 25 AVRIL**, la Conférence de San Francisco sur la création de l'ONU débute. Le ministre de la Justice Saint-Laurent et le premier ministre King dirigent la délégation canadienne. Le 26 juin, le Canada signe la Charte de l'ONU.

LE 13 JANVIER, Louis Saint-Laurent énonce la nouvelle politique étrangère du Canada pour l'après-guerre fondée sur l'unité nationale, la liberté politique, la primauté du droit, les valeurs de la civilisation chrétienne et l'acceptation de responsabilités internationales. Le Canada mettra ces principes en application notamment dans le cadre d'organisations multilatérales.

photo : Nations Unies

Le Canada est élu, pour la première fois, membre non permanent du Conseil de sécurité de l'ONU pour un mandat de deux ans débutant en janvier 1948. ▶



La crise de Suez

La crise de Suez éclata au mois de juillet 1956, quand le président égyptien Nasser nationalisa soudainement le canal de Suez, qui était géré par un consortium franco-britannique. L'échec des négociations visant à résoudre le problème poussa la Grande-Bretagne et la France à encourager secrètement une attaque israélienne, le 29 octobre, dans le but de faire tomber Nasser et de regagner le contrôle du canal. Trois jours plus

tard, des avions britanniques commencèrent à bombarder les terrains d'aviation et les installations militaires de l'Égypte. Cette action créa de graves tensions avec le Canada, les États-Unis et la plupart des membres du Commonwealth, et divisa nettement l'opinion publique au Canada entre ceux qui soutenaient l'action (43 p. 100) et ceux qui la désapprouvaient (40 p. 100).

Soucieux de contribuer à régler ce conflit, le premier ministre Saint-Laurent envoya un message à son homologue britannique, Anthony Eden, lui disant de ne pas compter sur le soutien du Canada pour cette action contre l'Égypte. Après qu'Eden ait indiqué en privé qu'il ne s'opposait pas à ce que les Nations Unies interviennent, Lester B. Pearson commença à envisager l'idée d'une force des Nations Unies chargée du maintien de la paix après un cessez-le-feu. Ayant reçu l'approbation de Saint-Laurent et du Cabinet, il se rendit ensuite au siège des Nations Unies, à New York, pour susciter un appui à l'égard de son plan de paix. Pearson convainquit les principaux pays, notamment la Grande-Bretagne, la France et les États-Unis, de soutenir une résolution canadienne proposant de créer une force d'intervention des Nations Unies. La résolution fut adoptée par l'Assemblée générale le 4 novembre. Le major-général canadien E.L.M. Burns fut nommé à titre de commandant de la force des Nations Unies.

Entre-temps, des parachutistes britanniques et français avaient commencé à atterrir dans la zone du canal. Dans un télégramme adressé à Saint-Laurent, Eden justifiait l'action en affirmant qu'une intervention était nécessaire pour mettre fin aux combats et pour assurer la sécurité du canal. Furieux, Saint-Laurent exprima son mécontentement sans ménagement. La Force d'urgence des Nations Unies fut finalement créée le 6 novembre; elle fut déployée deux semaines plus tard. La toute première mission de maintien de la paix des Nations Unies voyait le jour et elle comprenait des forces canadiennes. Depuis lors, le Canada a toujours été identifié aux activités de maintien de la paix des Nations Unies. Le rôle de Pearson lui valut le prix Nobel de la paix 1957.

photo : Archives nationales du Canada

L.B. Pearson donnant une conférence de presse durant la crise de Suez le 30 octobre 1956

L'adhésion à l'OTAN constitua un tournant dans la politique canadienne. Jusque-là, le Canada s'était montré peu disposé à s'engager envers le Royaume-Uni ou les États-Unis en particulier. Il était en revanche plus facile d'accepter des engagements en vertu de l'appartenance à une organisation dont ces deux pays faisaient partie.

La même démarche prévalut en 1950 lorsque le gouvernement envoya des troupes combattre sous le commandement des Nations Unies dans la guerre de Corée. Le commandant de la Force des Nations Unies, le général américain Douglas MacArthur, se prononça explicitement en faveur d'un élargissement du conflit à la Chine, en raison des « volontaires » chinois qui combattaient auprès des Nord-Coréens. Cela aurait pu amorcer une troisième guerre mondiale. Le Canada trouva une manière de résoudre le conflit : les diplomates canadiens firent preuve d'un zèle et d'une habileté exceptionnels dans les couloirs des Nations Unies et dans les bureaux de Washington en faisant valoir leurs arguments en faveur d'une paix négociée.

Le Canada apporta sa contribution la plus remarquable à la paix et à la sécurité internationales en 1956 au cours de la crise de Suez, lorsque Lester B. Pearson orchestra de main de maître le règlement pacifique du conflit. John Holmes, ancien diplomate, a comparé le rôle de Pearson à celui d'un « quart-arrière, inventant des jeux et donnant des signaux, positionnant son terrain pour tirer

photo : Archives nationales du Canada

14 →

Soldats canadiens en Corée en 1950

• 1949

LE 4 AVRIL, le Canada signe le Traité de l'Atlantique Nord, devenant ainsi membre fondateur de l'OTAN. L'ambassadeur canadien aux États-Unis, Hume Wrong, signant le Traité. ▼



• 1950

Début de la guerre de Corée. Des forces canadiennes font partie du contingent de l'ONU défendant le Sud.

• 1955

Première visite d'un secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada en URSS. Pearson lors d'un déjeuner avec des membres du Politburo à Moscou. ▼



• 1956

EN JUILLET, la crise du canal de Suez éclate et le Canada joue un rôle déterminant dans son règlement. (Voir l'encadré ci-dessus.)

Reconnaissance de la Chine

Le Canada luttait pour la reconnaissance de la Chine depuis l'offensive communiste réussie contre le gouvernement nationaliste et la proclamation du gouvernement central de la République populaire de Chine en 1949. Le Canada avait ouvert une ambassade à Nankin en 1941 mais l'avait fermée en 1951, sur ordre du gouvernement de Beijing, après avoir appuyé une résolution des Nations Unies condamnant la Chine en tant qu'agresseur de la Corée.

Les gouvernements canadiens successifs cherchèrent à faire reconnaître la Chine et à la faire admettre aux Nations Unies, mais des tensions et des conflits internationaux entravèrent ses efforts. Ce n'est qu'en 1969 que le gouvernement du premier ministre Trudeau entra en négociation avec Beijing. Malgré l'opposition de Washington, Trudeau était impatient de mettre fin à l'isolement de la Chine, convaincu qu'ignorer l'une des plus grandes puissances dans le domaine des affaires internationales, plutôt que de traiter avec elle, était dénué de sens. La reconnaissance officielle a eu lieu le 10 octobre 1970. À

l'époque, la plupart des pays occidentaux tenaient encore compte des revendications du régime nationaliste sur l'île de Taïwan, qui occupait un siège disputé en tant que membre permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies. L'exemple du Canada incita plusieurs pays, notamment les États-Unis en 1973, à lui emboîter le pas.



Le premier ministre Trudeau avec le président chinois Mao Zedong à Beijing, octobre 1973

13

parti des ouvertures et exploiter l'adversité afin de mieux se lancer à l'attaque. Sa vaste expérience et sa vivacité à saisir l'essentiel lui ont conféré l'aplomb nécessaire, même lorsqu'il était sous pression, et cela a inspiré confiance aux autres ».

Depuis lors, le Canada prend part à presque toutes les missions de maintien de la paix des Nations Unies dans le monde (plus de 40 depuis 1956). Le maintien de la paix est devenu une spécialité du Canada et un gage de l'engagement concret de notre pays envers la paix et la sécurité internationales (www.dfait-maeci.gc.ca/peacekeeping/menu-f.asp).

UN NOUVEL ORDRE MONDIAL

En 1983 et 1984, alors que la guerre froide s'éternisait, le premier ministre Pierre Elliot Trudeau proposa sa propre initiative de paix. Il rendit visite aux dirigeants de l'Ouest et de l'Est pour les persuader de négocier une diminution de l'armement nucléaire et de réduire les tensions. Malgré le soutien reçu par l'initiative, Trudeau ne parvint pas à convaincre les superpuissances d'entreprendre des négociations. Toutefois, Moscou et Washington acceptèrent finalement d'entamer des pourparlers bilatéraux sur la limitation de l'arsenal nucléaire en 1985.

L'effondrement des régimes communistes du bloc de l'Est marqua la fin de la guerre froide il y a une dizaine d'années. Cela se traduisit par une réduction considérable des tensions internationales. Cependant les dividendes de la paix escomptés ne se concrétisèrent pas et le monde doit aujourd'hui faire face à un grand nombre de nouvelles menaces pour la paix et la sécurité, comme les migrations massives, la criminalité transnationale, la détérioration

1958

Le Canada est élu au sein du Conseil de sécurité de l'ONU pour un second mandat de deux ans.

Du 24 février au 28 avril se déroule à Genève la première Conférence sur le droit de la mer. Le Canada, qui possède le littoral le plus long au monde, joue un rôle de premier plan dans les négociations et dans la formulation de la Convention sur le droit de la mer, qui finira par entrer en vigueur le 16 novembre 1994. La délégation canadienne, dirigée par George Drew (assis à l'extrême-droite), haut-commissaire du Canada à Londres, figure ici. ►

Le 12 mai, Ottawa et Washington signent l'Accord sur la défense aérienne du continent nord-américain (NORAD) qui, en 1981, sera renommé Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord.



photo : Collection Jim Nutt

1961

Indigné des politiques ségrégationnistes de l'Afrique du Sud à l'égard de sa majorité noire, le premier ministre John Diefenbaker fait front commun avec les membres africains et asiatiques, et est le seul dirigeant blanc à s'opposer à la demande de renouvellement de l'adhésion de ce pays au Commonwealth lors de la Conférence du Commonwealth. L'Afrique du Sud retire sa demande.

de l'environnement, la surpopulation et le sous-développement. Par exemple, ces dernières années, les conflits de moindre envergure se sont multipliés et leur nature a changé. Dans la seule année 1997, 87 conflits armés (interétatiques pour la plupart) ont été relevés, presque tous dans des pays en développement.

Pour cette raison, le gouvernement annonça en 1995, à la suite d'un examen exhaustif des relations extérieures du Canada, que la « protection de notre sécurité dans le contexte d'un cadre international stable » deviendrait une nouvelle pierre d'assise de la politique étrangère du Canada.

LA CONSOLIDATION DE LA PAIX

Reconnaissant le lien entre la sécurité, la stabilité et le développement, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (www.dfait-maeci.gc.ca/peacebuilding/index-f.asp) et l'Agence canadienne de développement international (ACDI) (www.acdi-cida.gc.ca) lançaient en 1996, l'Initiative canadienne de consolidation de la paix. Deux grands objectifs sous-tendent l'Initiative : aider les pays aux prises avec un conflit dans leurs efforts pour rétablir la paix; promouvoir l'expertise et la participation canadiennes dans les initiatives internationales de consolidation de la paix. Le Fond de consolidation de la paix de l'ACDI appuie des initiatives visant à promouvoir le dialogue, développer le leadership local et renforcer les institutions sur place qui contribuent à la consolidation de la paix dans les pays touchés par des conflits. Jusqu'à maintenant, plus de 40 projets ont été complétés ou sont en cours, notamment en Afrique, au Moyen-Orient, à Haïti et en Bosnie. Le Programme de consolidation de la paix et de la sécurité humaine du MAECI appuie

l'action internationale, le dialogue, la recherche appliquée et le développement de politiques sur des questions comme la protection des enfants touchés par la guerre, la lutte contre la prolifération des armes légères, le renforcement des composantes civiles des opérations de maintien de la paix et les mécanismes multilatéraux mis sur pied par les organisations régionales et internationales.

16 →

L'initiative de paix de Trudeau

Le 27 octobre 1983, le premier ministre Pierre Trudeau prononçait un discours à l'Université de Guelph, en Ontario, dans lequel il défendait diverses mesures d'accroissement de la confiance pour aplanir les tensions de la guerre froide, dont une conférence des cinq puissances nucléaires visant à réduire les arsenaux d'armes nucléaires. Ainsi débuta l'initiative de paix de Trudeau. Au cours des mois suivants, celui-ci se rendit en France, aux Pays-Bas, en Belgique, en Italie, en Allemagne de l'Ouest, au Royaume-Uni, aux États-Unis, en Union soviétique et aux Nations Unies à New York, pour promouvoir cette idée. Au mois de février 1984, il annonça qu'il avait reçu « des promesses de coopération pour désamorcer les tensions Est-Ouest » de la part de l'Allemagne de l'Est, de la Tchécoslovaquie et de la Roumanie. Le premier ministre chinois, Zhao Ziyang, manifesta son appui. La Chine fut la seule puissance nucléaire à soutenir cette initiative. Les Soviétiques, bien qu'encourageant le premier ministre Trudeau, refusèrent d'y participer activement.

L'initiative de paix de Trudeau prit fin au mois de juin 1984 à la réunion du Sommet du G-7 à Londres. Trudeau allait bientôt prendre sa retraite. Ce fut d'ailleurs la dernière fois qu'il se présenta officiellement en public à titre de premier ministre. À cette occasion, il persuada ses homologues de s'engager à « poursuivre la recherche d'un dialogue politique prolongé et d'une coopération à long terme avec l'Union soviétique ». Bien que l'initiative de paix n'ait pas produit de résultats immédiats, au mois de janvier 1985 les États-Unis et l'Union soviétique amorcèrent des négociations en vue d'établir un programme de discussions portant sur la limitation des armes nucléaires. Ces discussions donnèrent lieu à plusieurs accords entre Washington et Moscou au cours des années suivantes. Il y eut également du progrès sur le plan du dialogue politique : aujourd'hui la Russie est membre du G-8, le groupe élargi qui remplace le G-7.



Le premier ministre Trudeau avec son homologue britannique Margaret Thatcher à Londres en juin 1984

• 1963

LE 31 DÉCEMBRE, le Canada se dote d'ogives nucléaires pour en munir les missiles Bomarc acquis en 1959 et déployés à North Bay, en Ontario, et à La Macaza, au Québec. En 1970, le gouvernement annonce l'intention du Canada de désengager ses forces armées de leur mission nucléaire. Par la suite, ces missiles ont été graduellement mis hors service et cette élimination s'est poursuivie jusqu'en 1971. L'affaire des ogives nucléaires soulève un vaste débat au Canada et, durant cette période, les relations avec les États-Unis sont tendues.

• 1965

LE 2 AVRIL, dans un discours prononcé à Philadelphie, le premier ministre Pearson critique la politique des États-Unis sur le Vietnam et demande la suspension de la campagne de bombardement. Dans sa réplique, le président Johnson s'en prend au premier ministre qui, dit-il, intervient dans les affaires nationales des États-Unis. En 1972, le Canada critique à nouveau les bombardements au Vietnam.

LE 1^{er} JUILLET est publié le Rapport Merchant-Heaney sur les relations entre le Canada et les États-Unis, qui suggère l'augmentation des liens institutionnels entre les deux pays et le recours à la diplomatie discrète pour résoudre les différends.



Réfugiés rwandais au Zaïre, novembre 1996

15 UN PROGRAMME AXÉ SUR LA SÉCURITÉ HUMAINE

Nos activités ayant trait à la sécurité humaine, devenue un pivot de la politique étrangère canadienne, viennent compléter nos actions dans le domaine de la consolidation de la paix. Le concept de la sécurité humaine, qui est aujourd'hui un thème central de la politique étrangère du Canada, signifie l'adoption de la sécurité des populations comme point de référence, plutôt que la sécurité des territoires ou des gouvernements. Il s'agit de donner la priorité aux personnes. Un programme axé sur la sécurité humaine vise à ce que les gens n'aient pas à craindre pour leurs droits, leur sécurité ou leur vie.

Le discours du Trône (www.pco-bcp.gc.ca/sft-ddt/doc/index_f.htm) du 12 octobre 1999 soulignait que, « à l'aube du XXI^e siècle, le Canada est bien placé pour montrer la voie qui mène à un monde plus sûr. Le gouvernement accordera une importance accrue à la sécurité humaine dans sa politique étrangère et il oeuvrera pour que les instances mondiales réalisent des progrès véritables dans le cadre d'une démarche internationale pour la sécurité humaine ». Il y était aussi dit : « Le gouvernement s'efforcera d'accroître la capacité des Canadiens et des Canadiennes d'aider à assurer la paix et la sécurité dans des pays étrangers. »

Les champs d'action comprennent les mines antipersonnel, la Cour criminelle internationale, les armes légères, les drogues illicites, le crime organisé transnational et les initiatives en faveur des droits de la personne. D'autres activités comprennent la tenue d'une conférence internationale sur les enfants touchés par la guerre. Cette conférence, qui aura lieu au Canada en l'an 2000, fait partie d'une série d'événements portant sur des questions ayant trait aux enfants. Au printemps, le Canada et le Ghana organiseront conjointement une conférence sur la protection des enfants touchés par la guerre en Afrique de l'Ouest. Ces activités contribueront aux préparatifs du Canada en vue d'une session spéciale des Nations Unies sur les enfants en 2001, laquelle permettra d'établir des objectifs concrets pour les droits des enfants, leur bien-être et leur protection durant la prochaine décennie. Le Canada compte notamment comme partenaires le Conseil de sécurité des Nations Unies, l'Assemblée générale et les institutions spécialisées des Nations Unies, ainsi que le réseau de sécurité humaine, une coalition de 12 pays menée par le Canada et la Norvège, laquelle travaille en collaboration avec 9 ONG et organisations internationales de premier plan.

La collaboration avec les ONG se situe au centre des efforts du Canada, car aucune des mesures nécessaires à l'édification de la sécurité humaine ne peut devenir une pratique acceptée à l'échelle

• 1967

Le Canada est élu au Conseil de sécurité de l'ONU pour un troisième mandat de deux ans.

LE 24 JUILLET, après que le président de Gaulle aura lancé « Vive le Québec libre! » dans un discours donné du balcon de l'hôtel de ville de Montréal, les relations entre le Canada et la France seront très tendues. ▶



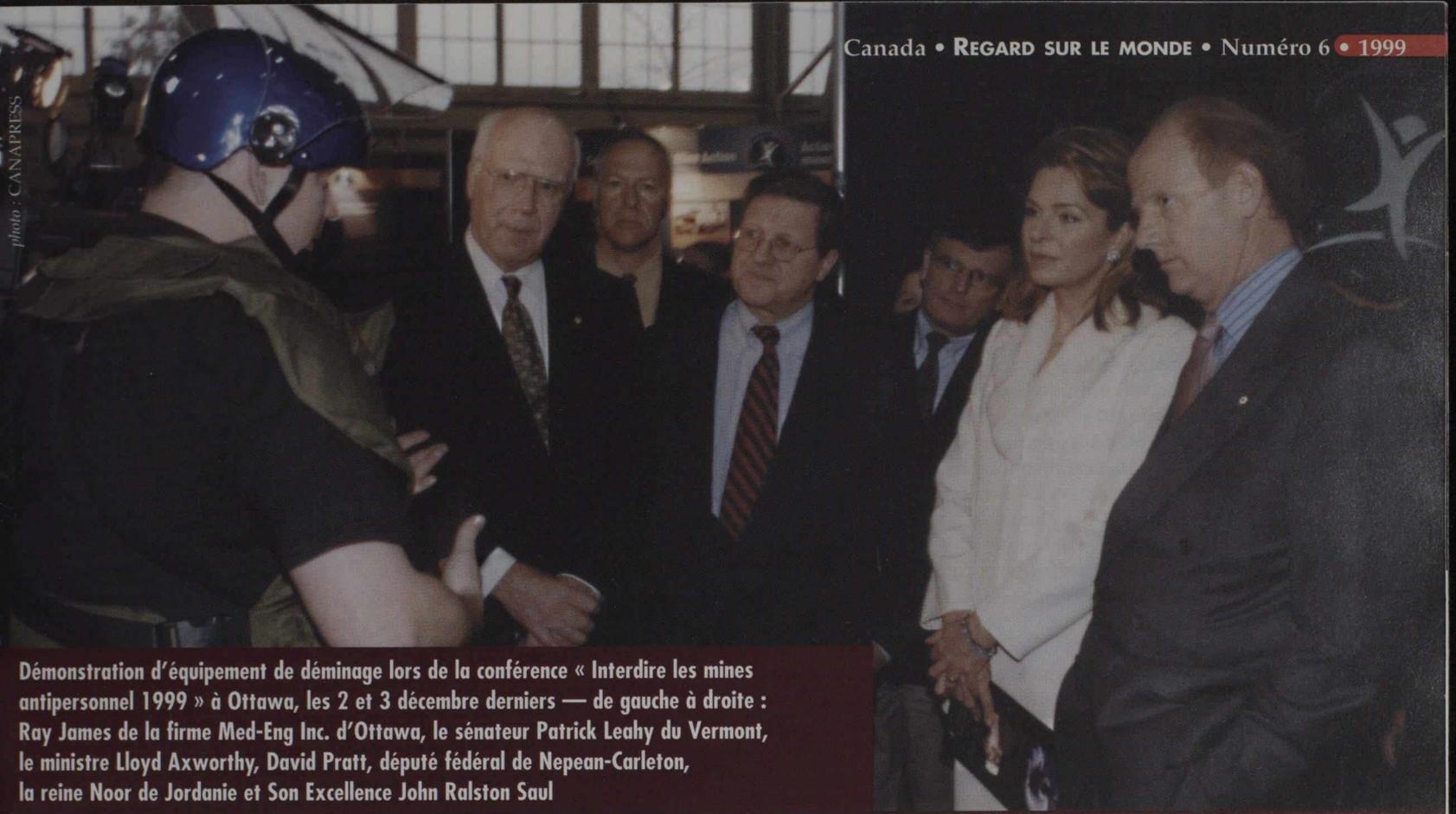
photo : Archives nationales du Canada

• 1969

LE 3 AVRIL, le premier ministre Trudeau présente un énoncé de la politique de défense qui décrit les intentions du gouvernement de réduire de façon importante la participation du Canada à l'OTAN en Europe, et particulièrement la présence de troupes canadiennes sur le sol européen.



photo : CANAPRESS



Démonstration d'équipement de déminage lors de la conférence « Interdire les mines antipersonnel 1999 » à Ottawa, les 2 et 3 décembre derniers — de gauche à droite : Ray James de la firme Med-Eng Inc. d'Ottawa, le sénateur Patrick Leahy du Vermont, le ministre Lloyd Axworthy, David Pratt, député fédéral de Nepean-Carleton, la reine Noor de Jordanie et Son Excellence John Ralston Saul

internationale par la seule intervention des gouvernements. Les ONG ont joué un rôle important dans le processus qui a mené à l'adoption de la Convention d'Ottawa (www.mines.gc.ca) sur les mines antipersonnel, signée en décembre 1997. La Convention, dont le processus de ratification fut un des plus rapides en son genre, est en vigueur depuis le 1^{er} mars 1999.

La signature de la Convention constitue un succès de taille pour la diplomatie canadienne. En effet, le Canada a pris l'initiative à l'échelle internationale de convaincre la majorité des pays d'adhérer au traité. À la fin de 1998, le ministre Axworthy a reçu le prix Nord-Sud du Conseil de l'Europe pour sa contribution unique à la campagne contre les mines antipersonnel. À la fin du mois d'octobre, il a reçu le premier des prix Endicott-Peabody pour activités humanitaires de l'United Nations Association of Greater Boston, en reconnaissance de son rôle de leader dans l'interdiction mondiale des mines terrestres.

Un autre exemple du succès du Canada en matière de sécurité humaine est l'adoption en juillet 1998 du statut signé à Rome établissant la Cour criminelle internationale (www.un.org/french/icc). Le Canada a joué un rôle central à cet égard et continue de mener les efforts qui feront de la Cour une institution indépendante et efficace. La Cour deviendra opérationnelle une fois que 60 nations en auront ratifié le statut. Elle sera la première cour internationale permanente

qui aura l'autorité de poursuivre des particuliers pour génocide, crimes de guerre, crimes contre l'humanité et (à une date ultérieure) crimes d'agression.

En décembre 1999, le Canada est devenu le premier pays à présenter un projet de loi afin que son système juridique national reflète le statut de la Cour. Le projet de loi comprend notamment des amendements aux lois canadiennes sur l'extradition et sur l'assistance juridique mutuelle afin d'assurer leur conformité avec les obligations découlant de la Cour.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Le XXI^e siècle est porteur de nombreuses promesses et menaces pour l'humanité. Même s'il est impossible de prédire comment évolueront la paix et la sécurité internationales au cours du prochain millénaire, une chose est certaine : les Canadiens assumeront plus que jamais un rôle déterminant dans les efforts internationaux visant à établir une sécurité et une paix durables pour l'humanité tout entière. ●—

Pour d'autres renseignements sur le programme de sécurité humaine du Canada, consultez le site Web suivant : www.dfait-maeci.gc.ca/foreignp/humansecurity/menu-f.htm

• 1970

Le Canada devient membre fondateur de l'Agence de coopération culturelle et technique qui est à l'origine de la création de la Francophonie.

Le 25 JUIN, dépôt du livre blanc intitulé *Politique étrangère au service des Canadiens* qui recommande que celle-ci s'appuie sur six intérêts nationaux, soit la croissance économique, la justice sociale, la qualité de vie, la souveraineté et l'indépendance, la paix et la sécurité, et l'environnement naturel harmonieux. Il prévoit aussi la réduction du rôle du Canada dans le maintien de la paix, l'intensification des relations avec l'Europe et les nations en voie de développement, ainsi que l'augmentation de l'aide étrangère.

Le 10 OCTOBRE, le Canada reconnaît la République populaire de Chine. Ici, le premier ministre Trudeau avec son homologue Chou En-lai aux grottes de Loyang en Chine.

• 1972

EN FÉVRIER, le Canada devient observateur permanent à l'Organisation des États américains.

EN AVRIL, un document de stratégie sur les relations avec les États-Unis définit trois options politiques : 1) maintenir le statu quo; 2) s'orienter vers un resserrement de l'intégration; 3) élaborer une stratégie à long terme visant le renforcement de la vie économique et nationale du Canada grâce à une atténuation de la dépendance à l'égard des États-Unis. Le gouvernement Trudeau choisit la « Troisième Option ».

LE Canada ET LES Nations Unies

UN DEMI-SIÈCLE D'ENGAGEMENT CONSTRUCTIF

Le Canada était l'un des 50 pays réunis à San Francisco en 1945 pour créer une nouvelle organisation mondiale qui aurait pour mandat de promouvoir la paix et la sécurité, d'encourager la coopération internationale afin de résoudre les problèmes économiques, sociaux et humanitaires, et de favoriser la culture et le respect des droits de la personne.

Toujours au centre de la politique étrangère canadienne plus de 50 ans plus tard, les Nations Unies sont un forum indispensable permettant aux pays qui en font partie, dont le nôtre, de résoudre leurs différends et de mettre en oeuvre des objectifs communs touchant des centaines de questions d'importance internationale.

L'ONU est la seule organisation multilatérale dont presque tous les pays font partie et dont le programme englobe tous les domaines de l'activité humaine, dans chacune des régions du monde. C'est pourquoi elle a une telle importance pour le Canada. En tant que pierre angulaire d'un système international fondé sur des règles, les Nations Unies constituent un forum essentiel, par l'intermédiaire duquel nous cherchons à influencer les affaires mondiales, à défendre notre sécurité et notre souveraineté au sein d'une infrastructure mondiale stable, à promouvoir nos intérêts commerciaux et économiques, ainsi qu'à protéger et projeter les valeurs canadiennes telles que l'équité, l'égalité des chances et le respect des droits de la personne.

Des Canadiens ont joué des rôles importants au sein de l'ONU, et nombre des grandes réalisations de l'Organisation ont une dimension canadienne. Par exemple, John Peters Humphrey a été l'auteur principal de la Déclaration universelle des droits de l'homme, promulguée le 10 décembre 1948; Lester B. Pearson a élaboré le concept du maintien de la paix au cours de la crise de Suez, en 1956; Maurice Strong a présidé la Conférence des Nations Unies sur l'environnement de 1972, à Stockholm, et la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement de 1992, à Rio de Janeiro, servant également de directeur exécutif fondateur du Programme des Nations Unies pour l'environnement.

Il y a aussi des Canadiens qui ont occupé des postes clés au sein du système onusien, notamment celui de président de l'Assemblée générale (Lester B. Pearson, 1952-1953) et en janvier 1998, une Canadienne, Louise Fréchette, a



été la première personne nommée au poste de vice-secrétaire général des Nations Unies.

Le Canada a été élu à six reprises au puissant Conseil de sécurité de l'ONU, servant des mandats de 1948 à 1949, de 1958 à 1959, de 1967 à 1968, de 1977 à 1978, de 1989 à 1990 et maintenant, de 1999 à 2000. Pendant son mandat actuel

au Conseil, le Canada a comme priorité la sécurité humaine, notamment la protection des civils dans les conflits armés, les enfants touchés par la guerre, la prévention des conflits, la consolidation de la paix, les mouvements massifs de réfugiés, le trafic illicite d'armes légères, les violations flagrantes des droits de la personne, et les manquements en matière de gestion des affaires publiques et de primauté du droit.

La contribution actuelle du Canada au budget des Nations Unies est de 28,6 millions de dollars américains, ou 2,754 p. 100 du total des quotes-parts. Notre contribution vient au septième rang, en

photo : Archives nationales du Canada



L.B. Pearson durant une réunion d'un comité aux Nations Unies en 1948

• 1976

Le Canada est élu au Conseil de sécurité de l'ONU pour un quatrième mandat de deux ans.

• 1977

Le Canada obtient le statut de membre permanent du Groupe des Six (G-6) devient le Groupe des Sept (G-7).

• 1979

Le Canada résilie son accord commercial avec l'Afrique du Sud pour protester contre l'apartheid.

• 1983

Le 27 OCTOBRE, le premier ministre Trudeau lance son initiative de paix à l'occasion de laquelle il entreprend un périple dans plusieurs pays du bloc de l'Est et de l'Europe de l'Ouest. L'initiative de paix de Trudeau lui a valu l'attribution du prix Albert-Einstein de la paix, le 13 novembre 1984. (Voir l'encadré de la page 15.)



photo : CANAPRESS



photo : Nations Unies

missions Unies

termes d'importance, précédée seulement de celles des États-Unis, du Japon, de l'Allemagne, de la France, du Royaume-Uni et de l'Italie. Nous payons toujours notre quote-part annuelle complète, à temps et sans condition.

Le Canada est membre de diverses agences spécialisées des Nations Unies, dont l'Organisation de l'aviation civile internationale, l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture, l'Organisation mondiale de la santé et le Haut Commissariat pour les réfugiés. Il soutient également le Fonds monétaire international, le Programme des Nations Unies pour le développement, le Programme alimentaire mondial, le Programme des Nations Unies pour l'environnement et

d'autres organes, aux travaux desquels il participe.

Le maintien de la paix est l'une des fonctions les plus connues des Nations Unies. Depuis la fin des années 1940, quelque 80 000 Canadiens ont pris part à des opérations de paix ou humanitaires, à petite ou à grande échelle, dans le monde entier. De la supervision en 1948 des élections en Corée et de l'observation du cessez-le-feu entre l'Inde et le Pakistan en 1949 aux missions actuelles de maintien de la paix au Timor oriental, en Sierra Leone, en Bosnie et au Kosovo, le Canada a participé à la majorité des opérations de soutien de la paix mandatées et sanctionnées par les Nations Unies.

Le Canada croit que la promotion du concept de la sécurité humaine est un élément essentiel du rôle des Nations Unies. Nos efforts en vue d'améliorer la protection des civils dans les conflits armés constituent l'une des initiatives en matière de sécurité humaine lancées par le Canada aux Nations Unies. Sous la présidence du Canada en février 1999, le Conseil de sécurité a débattu cette question et a demandé au secrétaire général de préparer un rapport. Publié en septembre, ce rapport contient des recommandations concrètes visant à protéger les civils dans des situations de conflit. Le Canada et d'autres pays travaillent maintenant à la mise en oeuvre de ces recommandations.

Comme l'a déclaré le ministre des Affaires étrangères Lloyd Axworthy lors de son allocution à l'ouverture de la 54^e session de l'Assemblée générale en septembre dernier, « Si nous tous, autant que nous sommes, voulons aspirer à la paix et à la sécurité, il faut avant tout pouvoir faire fond sur des Nations Unies fortes et efficaces, qui s'attachent à atteindre cet objectif. Nous, peuples des Nations Unies, devons être résolus à conjuguer nos efforts pour y parvenir ». ●

Le Canada a sept missions diplomatiques accréditées auprès de l'ONU :

- **NEW YORK** — responsable de l'ensemble des relations avec les Nations Unies et les pays membres, y compris le Conseil de sécurité et l'unité Opérations de maintien de la paix;
- **GENÈVE** — responsable des relations avec les bureaux des Nations Unies à Genève, notamment le Haut Commissariat pour les réfugiés, la Commission des droits de l'homme et la Conférence sur le désarmement;
- **MONTRÉAL** — responsable des relations avec l'Organisation de l'aviation civile internationale;
- **NAIROBI** — responsable des relations avec le Centre des Nations Unies pour les établissements humains et le Programme des Nations Unies pour l'environnement;
- **PARIS** — responsable des relations avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO);
- **ROME** — responsable des relations avec l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture;
- **VIENNE** — responsable des relations avec les bureaux des Nations Unies à Vienne, notamment l'Agence internationale de l'énergie atomique.

Pour plus d'information sur le rôle du Canada au sein du système onusien, visitez le : www.dfait-maeci.gc.ca/onu2000un/menu.htm

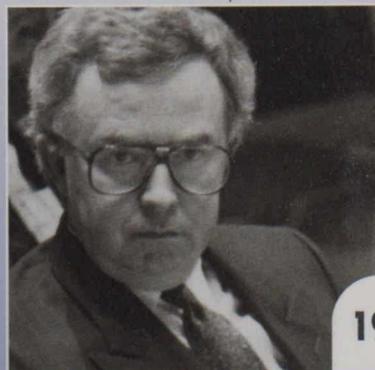
Pour des renseignements sur les Nations Unies, visitez le : www.un.org/french

• 1985

Année qui marque un réchauffement des relations canado-américaines et ouvre la voie au début des négociations sur le libre-échange entre les deux pays, le 22 mai 1986. L'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis est conclu à la fin de 1988 avant d'entrer en vigueur le 1^{er} janvier 1989.

Le 6 JUILLET, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures Clark annonce une série de sanctions contre l'Afrique du Sud, parmi lesquelles une interdiction de vendre à la police sud-africaine des ordinateurs et d'autres appareils sensibles. Le 22 octobre, à la demande du Canada, les chefs de gouvernement du Commonwealth en réunion à Nassau exhortent Pretoria à renoncer à l'apartheid et à entreprendre des négociations avec sa majorité noire. En outre, ils élaborent des sanctions économiques limitées. Le lendemain, lors d'une session spéciale de l'Assemblée générale de l'ONU, le premier ministre Mulroney déclare que le Canada est prêt à imposer à l'Afrique du Sud des sanctions totales pouvant aller jusqu'à la cessation des relations diplomatiques.

photo : MAECI



LE CANADA ET LES AUTRES ORG

Les Nations Unies constituent certes un élément central de la politique étrangère du Canada. Mais le Canada entretient également des liens avec un réseau d'autres organismes internationaux qui se concentrent sur des questions ou des régions précises.



LE COMMONWEALTH

Le Commonwealth comprend maintenant 54 pays dont la plupart sont des anciennes colonies du Royaume-Uni. Cet organisme est un forum international important pour ce qui est des objectifs du Canada dans le domaine de la politique étrangère, particulièrement sur les plans du développement international, des droits de la personne, de la saine gestion publique et des questions de sécurité humaine. Le Commonwealth regroupe près du quart de la population mondiale et du tiers des membres des Nations Unies. Le Secrétariat du Commonwealth est situé à Londres. Le Canada, dont la contribution aux programmes du Secrétariat est la deuxième par ordre d'importance, a aidé à façonner et à moderniser le Commonwealth.

www.thecommonwealth.org



LA FRANCOPHONIE

La Francophonie est une communauté mondiale de populations et de pays qui sont partiellement ou totalement francophones. Le Canada fut l'un des membres fondateurs de son principal organe de travail, l'Agence de coopération culturelle et technique qui porte maintenant le nom d'Agence de la Francophonie. Celle-ci encourage la coopération dans les domaines de l'éducation, de la culture, des sciences et de la technologie. La collaboration au sein de la Francophonie est un élément important de la politique étrangère du Canada. Le gouvernement fédéral encourage les provinces à participer à la Francophonie. Le Québec et le Nouveau-Brunswick assistent aux conférences à titre de gouvernements participants, tandis que l'Ontario et le Manitoba comptent des représentants dans les délégations du Canada.

www.francophonie.org



L'ORGANISATION DES ÉTATS AMÉRICAINS

Après avoir été observateur pendant plus de 30 ans, le Canada devient enfin membre de plein droit de l'Organisation des États américains en 1990 à l'issue d'une vague de changements qui a vu l'établissement ou le retour de la démocratie dans la quasi-totalité des États américains. Depuis neuf ans, le Canada s'efforce dans le cadre de l'OEA de tirer le maximum des nouvelles possibilités sociales et économiques liées à cette transformation sur le plan de la démocratie et d'obtenir l'appui des États membres à ses objectifs en matière de politique étrangère — par exemple, la ratification de la Convention d'Ottawa sur les mines antipersonnel.

www.oas.org

Vous trouverez d'autres renseignements sur ces organismes en consultant le site Web du MAECI (www.dfait-maeci.gc.ca) et en cliquant sur « la politique étrangère » ou sur « le monde ».

• 1986

Le premier Sommet de la Francophonie, dont le Canada est membre fondateur, se tient à Paris. Le premier ministre Mulroney y assiste, accompagné du premier ministre du Québec, Robert Bourassa, et de celui du Nouveau-Brunswick, Richard Hatfield. Ces deux provinces reçoivent le statut de « gouvernement participant ».

• 1987

Du 2 au 4 septembre, Québec accueille le deuxième Sommet de la Francophonie. Le Canada y annonce l'annulation de la dette de sept nations africaines, dette qui s'élève à 325 millions de dollars, et un programme d'aide de 17 millions de dollars pour les membres africains. ▶



photo : MAECI

ORGANISATIONS INTERNATIONALES



L'ORGANISATION DE COOPÉRATION ÉCONOMIQUE ASIE-PACIFIQUE

Groupe de discussion comptant 12 membres lors de sa création il y a dix ans, l'Organisation de coopération économique Asie-Pacifique est depuis devenue le principal forum pour la promotion de la coopération économique et d'échanges plus libres dans une vaste région qui englobe l'Asie, le Pacifique et les Amériques. L'APEC est composée de 21 membres, dont toutes les principales économies de la région, comme le Canada, les États-Unis, la Chine, le Taïpei chinois, la Russie et le Japon. Ensemble, les États membres représentent 58 p. 100 du produit intérieur brut mondial et 46 p. 100 du commerce international. Le Canada compte trois membres au Conseil consultatif des gens d'affaires de l'APEC, qui se réunit chaque année avec les dirigeants pour discuter ses recommandations.

www.apecsec.org



L'ORGANISATION DU TRAITÉ DE L'ATLANTIQUE NORD

Le Canada est membre de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord depuis sa création en 1949. C'était à l'époque une alliance visant à prévenir l'agression soviétique en Europe. Pendant la guerre froide, le Canada avait engagé des forces terrestres et aériennes importantes dans l'OTAN. Depuis 1969, le pays a réduit l'importance de ses contingents. En 1994, le Canada a retiré ses forces d'Europe, mais a maintenu son engagement envers l'Alliance atlantique. Les Forces canadiennes ont participé en 1999 aux opérations de l'OTAN au Kosovo et des troupes au sol canadiennes font partie de la Force de stabilisation de l'OTAN en Bosnie-Herzégovine. Outre son rôle d'alliance militaire, l'OTAN est également un forum pour la coopération en matière de sécurité humaine ainsi que dans les domaines économique et scientifique.

www.nato.int/home-fr.htm



L'ORGANISATION POUR LA SÉCURITÉ ET LA COOPÉRATION EN EUROPE

L'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, qui a vu le jour en 1975, avait pour mandat peu prometteur de promouvoir la collaboration internationale au-delà des blocs qui se faisaient face pendant la guerre froide. Depuis la fin de cette dernière, l'OSCE s'est avérée être un mécanisme efficace de coopération entre ses 55 États membres, et ce, sur des questions diverses comme la sécurité, l'instauration de la confiance, le développement économique et les droits de la personne. Étant donné l'importance que l'OSCE accorde aux droits de la personne, aux libertés fondamentales et à la primauté du droit, le Canada est extrêmement actif dans cette organisation et y trouve un excellent cadre au sein duquel promouvoir son programme de sécurité humaine.

www.osce.org/home-fr.htm



L'ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

Cette organisation dont font partie 29 démocraties industrialisées a été créée en 1961 pour remplacer l'institution qui avait coordonné le rétablissement des économies européennes dans le cadre du Plan Marshall. L'Organisation de coopération et de développement économiques a pour mandat de promouvoir dans les États membres une croissance économique durable, l'emploi, un niveau de vie plus élevé et, dans une optique plus large, l'intensification du commerce international et de l'investissement. Les États membres de l'OCDE examinent périodiquement et mutuellement leurs politiques macro-économiques, technologiques et énergétiques.

www.ocde.org

• 1988

Le 26 OCTOBRE, le Canada est élu au Conseil de sécurité de l'ONU pour un cinquième mandat de deux ans débutant en janvier 1989.

• 1989

Le Canada signe la Charte de l'Organisation des États américains et en devient un membre de plein droit l'année suivante. Il était observateur depuis 1972.

• 1990

Le Canada condamne l'invasion irakienne au Koweït et impose des sanctions contre l'Irak, y compris le gel des avoirs irakiens au Canada. Les opérations sont suspendues à l'ambassade du Canada au Koweït.

Canada — Regard sur le monde a rencontré quatre observateurs respectés de la politique étrangère du Canada.

Voici ce qu'ils avaient à dire.

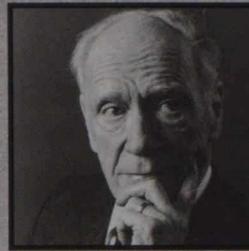


photo : Cabinet du premier ministre

L'honorable **Mitchell Sharp**, C.P., C.C., a été reconnu pour son service émérite tout au long de sa longue carrière de fonctionnaire et de politicien. Il a été, entre autres, secrétaire d'État aux Affaires extérieures dans le Cabinet du premier ministre Pierre Elliot Trudeau et il est actuellement conseiller spécial du premier ministre Jean Chrétien.



photo : Université de Toronto

Janice Stein

est professeur titulaire de la chaire Harrowston en gestion de conflits et directrice du Munk Centre for International Studies de l'Université de Toronto.



photo : Ottawa Citizen

Lawrence Martin

rédige une chronique nationale pour la chaîne de journaux Southam. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages sur les relations canado-américaines et sur l'ex-Union soviétique.



photo : Université Laval

Louis Bélanger

est professeur de science politique à l'Université Laval, à Sainte-Foy, au Québec.

Louis Bélanger

Le Statut de Westminster de 1931 constitue le point de départ de l'évolution de la politique étrangère du Canada. La participation du Canada à la Seconde Guerre mondiale a contribué à définir son rôle par rapport aux deux principaux pôles de ses intérêts étrangers, soit les États-Unis et l'Europe.

Mitchell Sharp

J'étais à la Chambre des communes en cette journée mémorable de septembre 1939 où le Canada a déclaré la guerre à l'Allemagne nazie. Cette déclaration représente un événement important pour le développement de la politique étrangère du Canada. En 1914, nous sommes entrés dans la Première Guerre mondiale parce que l'Empire était en guerre. En 1939, par contre, la politique étrangère du Canada avait fait son chemin et il s'agissait d'une décision indépendante.

Janice Stein

Les troupes canadiennes ont été d'une grande importance au début de la Seconde Guerre mondiale. Le Canada est parvenu à sortir de cette guerre sans avoir été envahi, occupé ou défait, et il était prêt à jouer un important rôle dans la restructuration du monde de l'après-guerre.

Lawrence Martin

Les relations qu'entretenait le premier ministre Mackenzie King avec Franklin Delano Roosevelt ont permis de bâtir l'économie ainsi que de renforcer nos capacités militaires, et ont donné au Canada plus de poids au sein des organisations mondiales.

Louis Bélanger

À la fin de la guerre, le Canada exerçait un certain rôle dans la communauté mondiale. La participation canadienne à la création de l'ONU a permis d'améliorer et d'élargir ce rôle.

Janice Stein

Cette époque a vu l'avènement de la période héroïque de la diplomatie canadienne. Des diplomates au talent extraordinaire comme

T A B L E R O N D E

• **1991** • **1992**

Le Canada loue l'annulation des lois sur l'apartheid en Afrique du Sud, lève quelques sanctions canadiennes contre ce pays et applaudit le lancement de pourparlers constitutionnels en vue d'une Afrique du Sud égalitaire. Les dernières sanctions canadiennes seront levées en 1993.

Le Canada participe à l'action militaire internationale en vue d'expulser les troupes irakiennes du Koweït et de restaurer la souveraineté de ce pays. ▶



photo : CANAPRESS

Suite à l'effondrement de l'URSS, le Canada établit des relations diplomatiques avec plusieurs anciennes républiques soviétiques.

Le Canada reconnaît la République de Bosnie-Herzégovine et annonce qu'il fournira des troupes pour les opérations de maintien de la paix de l'ONU dans cet État ravagé par la guerre. Le Canada ouvrira une ambassade à Sarajevo en avril 1996. ▶



photo : MDN

Lester B. Pearson et Norman Robertson ont aidé à façonner l'ONU, l'OTAN et le maintien de la paix.

Lawrence Martin

Autre événement à mentionner : le Canada a obtenu une place à la table du G-7 (devenu le G-8), ce qui lui a permis d'augmenter son influence internationale dans l'économie mondiale. Au cours de cette période, Trudeau a conservé une certaine indépendance à l'égard des États-Unis, grâce à laquelle le Canada a pu agir, dans une certaine mesure, en tant qu'intermédiaire entre les superpuissances.

Mitchell Sharp

Un grand vent de changement a soufflé sur les relations étrangères lorsque nous avons soutenu la libéralisation des échanges internationaux dans un environnement élargi. Pour qui se rappelle les tarifs douaniers exorbitants qui nous ont causé des torts importants pendant la Grande Crise, cette libéralisation a transformé le monde. Les pays les plus pauvres ont maintenant beaucoup à espérer de la libéralisation des échanges internationaux, qui se fonde sur le respect des ententes commerciales bipartites.

Louis Bélanger

L'Accord de libre-échange avec les États-Unis, qui a été suivi de l'Accord de libre-échange nord-américain et de l'adhésion du Canada à l'Organisation des États américains, représente un jalon important de la longue mutation de la politique étrangère, d'une perspective européenne à un axe orienté sur l'hémisphère occidental.

Janice Stein

La fin de la guerre froide a donné au Canada toute la latitude voulue pour prendre de nouvelles initiatives, et définir un rôle et des opinions qui sont propres aux Canadiens.

Le Canada a-t-il apporté une contribution unique sur le plan des affaires mondiales?

Janice Stein

Cela va sans dire : aux Nations Unies; en ouvrant la charte de l'OTAN à des responsabilités autres que strictement militaires; et en étant le premier pays à proposer et à développer le concept de maintien de la paix.

Mitchell Sharp

La décision prise il y a 40 ans d'aider les pays en développement grâce à la création de l'organisme qui a précédé l'Agence canadienne de développement international constitue un autre exemple du rôle prépondérant que ne cesse de jouer le Canada. Il faut également mentionner que le Canada a été le premier des pays non communistes à reconnaître la République populaire de Chine. Trente pays, dont les États-Unis, ont fini par suivre.

Louis Bélanger

Malgré son statut de puissance moyenne, le Canada a eu une influence sur les affaires mondiales, notamment lors de la constitution d'un nouvel ordre international après la Seconde Guerre mondiale.

Lawrence Martin

L'apport du Canada est somme toute modeste. Dans sa politique étrangère à l'égard des États-Unis, il a défini les normes de relations internationales éclairées.

Quelles devraient être les priorités du Canada en matière de politique étrangère au cours du XXI^e siècle?

Mitchell Sharp

Elles devraient prévoir l'élargissement des échanges internationaux avec toute l'Amérique latine et peut-être l'Europe. Le maintien de la paix étant d'application limitée, il est toutefois possible de réduire les conflits en favorisant les échanges qui font augmenter la prospérité, tant pour les pays pauvres que pour les pays riches.

Janice Stein

Le Canada devra assurer le bien-être de ses citoyens et pour y arriver il lui faudra, en grande partie, tenir compte de ce qui se passe à l'extérieur de ses propres frontières. Il faudra définir la voix du Canada à l'étranger de manière à améliorer le bien-être de la population du Canada. Nous devons former des partenariats pour le maintien de la sécurité en tant que bien public nécessaire au bon fonctionnement de l'environnement mondial. Pour ce qui est des questions culturelles, nous devons nous associer à d'autres pays afin de renforcer et définir notre culture parmi celles qui enrichissent la communauté mondiale.

Lawrence Martin

Il faut nous assurer de demeurer une nation et de ne pas nous laisser entraîner par les forces du continentalisme et de l'internationalisme. Nous devons poursuivre des politiques multilatérales éclairées, parmi lesquelles le désarmement nucléaire, et nous devons lutter contre la dévastation environnementale. Le Canada devrait prendre des mesures afin de réformer le système monétaire international et d'atténuer les répercussions qu'occasionnent les spéculateurs monétaires internationaux.

Louis Bélanger

De manière générale, l'objectif premier du Canada doit être de définir ses propres intérêts nationaux. Nous avons fini par nous persuader que ce qui est bon pour la communauté internationale l'est également pour le Canada; il est toutefois possible de proposer d'autres interprétations et la politique étrangère du Canada devrait en tenir compte. Plus précisément, un rapprochement avec les États-Unis signifie que nous devons mettre en oeuvre nos ressources diplomatiques traditionnelles afin d'aider à gérer et à éliminer les tensions qui existent entre les politiques étrangères américaines et celles du reste du monde. ●

1993

Après avoir joué un rôle de premier plan dans les négociations en vue de la Convention sur les armes chimiques, le Canada ratifiera cette convention internationale le 26 septembre 1995.

Le Canada participe au volet multilatéral du processus de paix au Moyen-Orient, en présidant le Groupe de travail sur les réfugiés et en faisant partie des autres groupes de travail, y compris ceux sur l'environnement et sur les ressources en eau.

1994

Mary May Simon est la première personne à être nommée au poste d'ambassadeur canadien aux Affaires circumpolaires.



photo : CANAPRESS

1995

Lancement par le Canada d'une nouvelle approche de politique étrangère fondée sur trois « piliers » : la promotion de la prospérité et de l'emploi; la protection de notre sécurité dans un cadre mondial stable; la projection des valeurs et de la culture canadiennes.

1996

EN SEPTEMBRE, le Canada accueille à Iqaluit la réunion inaugurale du Conseil de l'Arctique, qui rassemble tous les pays circumpolaires.

E n t r e v u e a v e c

« Laurier n'a pas le sentiment d'être en rapport avec l'appareil du gouvernement britannique chargé de mener le combat en son nom, de sorte qu'il envoie parfois ses propres agents secrets à Washington où notre ambassade le soupçonne toujours de se livrer à des manœuvres derrière son dos. C'est évidemment une très mauvaise situation. »

LORD GREY À LORD ELGIN (SECRÉTAIRE COLONIAL)

LE 1^{er} MARS 1906

« Le Canada [...] constitue une nation souveraine et ne peut se conformer docilement aux opinions que porte sur le monde la Grande-Bretagne, les États-Unis ou tout autre pays. Le Canada ne doit pas être tout d'abord loyal envers le Commonwealth britannique, mais envers le Canada lui-même, ainsi qu'envers le Roi du Canada; ceux qui refusent d'admettre ce fait causent, à mon avis, de grands torts au Commonwealth. »

LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL LORD TWEEDSMUIR

LE 12 OCTOBRE 1937

« Le peuple des États-Unis ne restera pas les bras croisés si la domination du sol canadien est menacée par un autre empire. »

LE PRÉSIDENT AMÉRICAIN ROOSEVELT

LE 18 AOÛT 1938

« Nous avons, nous aussi, en tant que bon voisin, des obligations et l'une d'entre elles consiste à veiller à ce que, de notre propre initiative, notre pays soit à l'abri d'une attaque ou d'une possible invasion, et ce, de la façon que l'on est raisonnablement en droit d'attendre de nous. Dans l'éventualité d'une agression, les forces ennemies ne devraient pas être capables d'avancer, que ce soit par air, par mer ou par terre, jusqu'aux États-Unis en traversant le territoire du Canada. »

LE PREMIER MINISTRE KING

LE 20 AOÛT 1938

« Être votre voisin c'est comme dormir avec un éléphant; quelque douce et placide que soit la bête, on subit chacun de ses mouvements et de ses grognements. »

LE PREMIER MINISTRE TRUDEAU

NATIONAL PRESS CLUB DE WASHINGTON, 1969

« Je dois mettre en évidence le caractère exemplaire du Canada. Voici [...] un vaste pays, terre des peuples autochtones et des Inuit, où l'anglais et le français se côtoient, un pays qui perfectionne l'art de vivre ensemble dans un esprit de paix et de tolérance. »

LE PRÉSIDENT FRANÇAIS JACQUES CHIRAC

IQUALUIT (NUNAVUT), LE 6 SEPTEMBRE 1999

Le 12 octobre 1999, un discours du Trône a été prononcé à l'occasion de l'ouverture de la nouvelle session de la législature du Canada indiquant, comme il est d'usage, les raisons de la convocation du Parlement. Ce discours soulignait que le Canada a une tradition d'internationalisme constructif qui a contribué à rendre le monde meilleur au XX^e siècle. Il mentionnait également qu'à « l'aube du XXI^e siècle, le Canada est bien placé pour montrer la voie qui mène à un monde plus sûr ».

Canada — Regard sur le monde

a demandé au premier ministre Jean Chrétien de partager son point de vue sur les réalisations passées et sur les orientations de la politique étrangère canadienne au XXI^e siècle.

Canada — Regard sur le monde

Monsieur le Premier Ministre, il a été mentionné dans le discours du Trône que le Canada a une influence sur les affaires mondiales. À quoi attribuez-vous l'influence positive qu'a le Canada dans ce domaine?

Le premier ministre Chrétien

Comme nous l'avons expliqué dans le discours, la promesse qu'incarne le Canada est née à une époque où les pays étaient façonnés par la guerre ou la révolution. Les fondateurs de notre nation ont suivi une voie unique, qui est devenue la manière canadienne et

une sorte d'image de marque canadienne dans le monde. Nous avons créé un pays voué à la paix, à l'ordre et au bon gouvernement pour tous ses citoyens. Nous avons osé briser le moule de l'État-nation fondé sur une seule langue, culture ou religion, et nous avons réussi.

Le Canada est un pays bilingue où les femmes et les hommes de différentes cultures, races et religions participent à la vie économique, sociale et politique. Cette diversité est la source de notre force et de notre créativité — une réalisation exceptionnelle dans un siècle où l'intolérance raciale et ethnique a si souvent été prétexte à des actes de répression innommables ou cause de guerre. À bien des égards, d'autres pays et peuples nous prennent comme modèle. C'est ce caractère unique, en plus du fait que le Canada n'a pas de passé impérialiste et s'est toujours complètement engagé à l'égard de la paix et de la sécurité mondiales, qui nous permet d'avoir de l'influence.

Canada — Regard sur le monde

Pouvez-vous nous en donner des exemples concrets?

Le premier ministre Chrétien

Dans un siècle violent, le Canada a prôné la liberté et la paix sans relâche.

• 1997

Du 2 au 4 décembre, le Canada accueille à Ottawa une conférence internationale de signature et un forum sur l'action dans le domaine des mines. Le Canada est le premier pays à signer et à ratifier la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction, aussi connue sous le nom de Convention d'Ottawa. La Convention devient une loi internationale le 1^{er} mars 1999. ▶

photo : CANAPRESS



• 1998

Le 18 juillet, le Canada signe le Statut de Rome prévoyant la création d'une Cour criminelle internationale. La dernière phase des négociations a été présidée par le Canada. La Cour, qui entrera en fonction lorsque 60 pays auront ratifié le Statut de Rome, aura juridiction sur les crimes de génocide, les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre. ▶

photo : CANAPRESS



le premier ministre Chrétien

Jean Chrétien accorde une
entrevue à **Canada — Regard sur le monde**

Pendant les deux guerres mondiales, la guerre de Corée et bien d'autres conflits de moins d'envergure survenus au cours des 40 dernières années, les Canadiens n'ont jamais hésité à répondre à l'appel du devoir pour vaincre les forces de la tyrannie et de l'intolérance ethnique.

Le premier ministre Lester B. Pearson s'est vu décerner le prix Nobel de la paix pour avoir piloté l'idée, en 1956, du déploiement de soldats non pas pour faire la guerre mais pour maintenir la paix le long du canal de Suez. Depuis cette innovation historique, le Canada s'est acquis le respect international et on a salué sa volonté de monter au créneau quand la paix est menacée.

Le Canada a également fait bouger les choses en collaborant avec des pays d'optique commune pour alléger la pauvreté écrasante d'une trop grande partie de l'humanité. Nous sommes connus dans toute l'Amérique latine, l'Afrique et l'Asie pour nos initiatives novatrices d'aide au développement.

Canada — Regard sur le monde

Il y a environ 100 ans, le premier ministre Wilfrid Laurier avait prédit que le XX^e siècle appartiendrait au Canada. Pour ce qui est de la politique étrangère, pensez-vous que nous avons réalisé sa prédiction?

Le premier ministre Chrétien

Le Canada était à l'origine une petite colonie peu industrialisée qui ne jouait aucun rôle particulier dans les affaires

mondiales. En l'espace de quelques générations, nous sommes devenus une nation indépendante, dotée d'une économie industrielle avancée, qui a une voix dans les instances internationales telles que les Nations Unies, le G-8, l'OCDE [Organisation de coopération et de développement économiques], l'OTAN, le Commonwealth, la Francophonie et nombre d'autres. Le Canada remplit actuellement son sixième mandat à titre de membre élu du Conseil de sécurité des Nations Unies. Je crois qu'il est juste de dire que la prédiction de Laurier s'est avérée tout à fait exacte, et je dois ajouter qu'à mesure que nous approchons du nouveau siècle, je ressens le même optimisme.

Canada — Regard sur le monde

D'après vous, que nous réserve le troisième millénaire?

Le premier ministre Chrétien

Il nous reste beaucoup à faire pour éliminer la guerre, la pauvreté, la maladie, la pollution, le terrorisme et le trafic de la drogue, pour ne nommer que quelques-uns des problèmes et dangers qui affligent encore le monde.

Alors que nous nous préparons à aborder le XXI^e siècle, le Canada innove en proposant un nouveau programme de sécurité humaine. Il s'agit d'un programme visant à donner priorité aux besoins des personnes et à améliorer leur qualité de vie à tout point de vue — protéger leur droit à la libre expression et les mettre à l'abri de la terreur et des outils de la guerre.

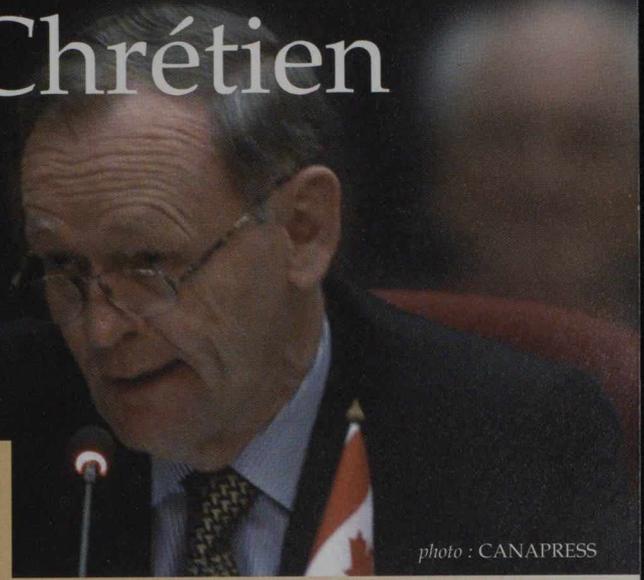


photo : CANAPRESS

Ces objectifs ont toujours joué un rôle fondamental dans la politique étrangère du Canada, mais la fin de la guerre froide leur a conféré un élan supplémentaire. En travaillant par l'intermédiaire d'instances internationales, en collaboration avec d'autres pays et des organisations non gouvernementales, nous avons pu faire d'énormes progrès à cet égard.

Nous avons joué un rôle de premier plan pour ce qui est de l'adoption de la convention internationale interdisant le fléau des mines antipersonnel — un traité connu sous le nom de Convention d'Ottawa, qui est entré en vigueur plus rapidement que tout autre convention de l'histoire des Nations Unies. Nous avons été au centre du processus qui a conduit à la création, l'an dernier, de la Cour criminelle internationale, qui traduira en justice ceux qui commettent des crimes contre l'humanité. Nous avons également fait des propositions novatrices pour renouveler le système financier international, lequel a été ébranlé par des crises ces dernières années.

Voilà notre programme pour le XXI^e siècle, et nous sommes tout à fait déterminés à le réaliser. ●

Pour des renseignements concernant le premier ministre et son cabinet, consultez le site Web suivant : <http://pm.gc.ca>

De l'information au sujet du Canada est disponible en visitant le <http://canada.gc.ca>

1999

LE 1^{er} JANVIER, le Canada commence à servir, pour la sixième fois depuis 1948, un nouveau mandat de deux ans à titre de membre non permanent du Conseil de sécurité de l'ONU.

EN SEPTEMBRE, à la suite d'une initiative canadienne en février, le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, dépose un rapport contenant 40 recommandations pour la protection des civils dans les conflits armés. Le Canada jouera un rôle de premier plan au sein du groupe de travail du Conseil de sécurité mis sur pied afin que des mesures concrètes soient prises à cet égard.

N A T I O N S

• A C T U A L I T É S •

Déclaration officielle

Extraits du discours du ministre des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy, au Forum diplomatique de l'Atlantique tenu à St. John's, Terre-Neuve, le 5 novembre 1999. Le Forum réunissait les chefs de missions au Canada de 110 pays.

Les développements survenus au cours des dix dernières années ont profondément modifié la vie mondiale. L'émergence de la sécurité des populations en tant que force dans les affaires étrangères est l'aspect le plus remarquable de cette évolution. C'est un élément très important de la politique étrangère du Canada.



photo : MAECI

La nature transnationale ou interétatique de bon nombre des menaces qui pèsent sur la sécurité humaine remet en question les notions exclusives de la souveraineté nationale, qui n'est pas une fin en soi. Dans les situations où la sécurité humaine est mise en danger à grande échelle, le défi pour nous tous consiste à réfléchir aux limites de la souveraineté et aux conditions qui régissent les interventions humanitaires.

Le Canada a fait de la protection des civils une priorité pendant son mandat au Conseil de sécurité de l'ONU [1999-2000]. Le Canada cherche à faire adapter des sanctions du Conseil de manière à ce qu'elles minimisent l'incidence sur les civils.

À la suite d'une initiative canadienne, le secrétaire général Annan a publié cet automne un rapport sur la protection des civils dans les conflits armés. Ce rapport contient 40 recommandations de mesures. Le Canada fera en sorte qu'il soit donné suite à ces propositions.

Cette année, d'autres groupes et institutions auxquels le Canada appartient — l'OTAN, l'OEA, la Francophonie et le G-8 — ont montré la même capacité de s'adapter aux défis de la sécurité humaine.

Le Commonwealth, par l'intermédiaire de son Groupe d'action ministériel (GAMC), a joué un rôle clé dans les efforts qui visaient à rétablir la démocratie au Nigéria. Le GAMC adopte maintenant face au Pakistan la même démarche raisonnée. Il continuera de jouer un rôle clé dans les efforts déployés pour le retour de la démocratie dans ce pays.

Pour renforcer la sécurité humaine, il faut aussi tenir ceux qui portent atteinte au droit international humanitaire et aux droits de la personne responsables de leurs actes. Il faut mettre fin à l'impunité. Voilà pourquoi également nous avons soutenu vigoureusement la création de la Cour criminelle internationale.

Les conflits armés représentent une menace dévastatrice pour la sécurité des enfants. En 2001, les Nations Unies se réuniront

en une session extraordinaire qui sera consacrée aux enfants. En préparation à cette session extraordinaire, le Canada a participé activement à la définition d'une stratégie dynamique relative aux enfants touchés par les guerres.

La Convention d'Ottawa [sur les mines antipersonnel] donne des résultats. Le nombre de victimes décline. Le commerce naguère florissant des mines antipersonnel a pratiquement cessé. De moins en moins de pays en fabriquent. Plus de 14 millions de mines stockées ont été détruites.

L'accent mis sur la dimension humaine incite à combattre la prolifération et l'utilisation abusive d'armes légères, militaires ou autres. L'OEA a conclu une convention sur le trafic et sur les expéditions illégales. Le mois dernier, les pays d'Afrique centrale ont mis au point un plan d'action détaillé pour remédier aux effets dévastateurs de ces armes sur leur sécurité. Il est question que l'ONU organise une conférence sur le commerce illicite des armes légères. Le Canada veillera à ce que l'ordre du jour en soit détaillé et axé sur des mesures concrètes.

Il n'existe toujours pas de risque plus grand pour la sécurité des États et des personnes que l'anéantissement nucléaire. Il est indispensable de renforcer le régime mondial de non-prolifération et de progresser dans le désarmement nucléaire et dans le contrôle des armements.

La lutte contre le trafic des drogues illicites fait partie de nos objectifs en ce qui concerne la sécurité humaine. À l'OEA, le Canada a présidé les négociations qui ont abouti à la création d'un nouveau mécanisme d'évaluation multilatérale. J'ai entamé cette année un dialogue ministériel sur les drogues avec mes homologues de l'OEA.

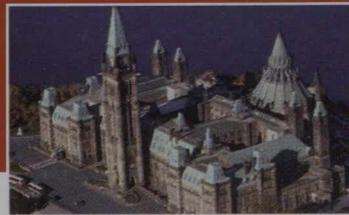
L'arrivée de cargaisons de passagers humains sur les côtes canadiennes l'été dernier a fait découvrir aux Canadiens l'horrible réalité du trafic d'êtres humains et de l'immigration clandestine. Les efforts déployés dans ce cas par la Chine, le Canada et les États-Unis peuvent apporter un élément de solution à ce problème. Cependant, des mesures mondiales sont nécessaires pour lutter contre cette criminalité transnationale et contre d'autres crimes qui se recourent par nature. L'adoption de la Convention des Nations Unies contre le crime organisé transnational revêt donc une importance vitale.

La sécurité humaine, en tant qu'enjeu, place la sécurité des populations au premier plan. C'est une approche que le Canada a adoptée face à un monde en pleine mutation où les menaces qui pèsent sur les populations sont de plus en plus à l'ordre du jour international, ce qui reflète nos valeurs et nous permet de défendre nos intérêts.

Pour la version intégrale du discours, visitez le site Web du Ministère (www.dfait-maeci.gc.ca) et cliquez sur « Publications », ou communiquez avec le Service des relations avec les médias au (613) 995-1874.



Parlement britannique



Parlement canadien



Capitole américain

Le Canada trouve sa place entre deux géants

De la conquête de la Nouvelle-France par Wolfe en 1759-1760 à la Seconde Guerre mondiale, la Grande-Bretagne était officiellement responsable des relations extérieures du Canada. C'est ce qui explique qu'au moment de la Confédération, notre constitution ne faisait pas mention de la question des relations extérieures.



Le gouverneur général britannique lord Grey (vers 1906)

Les représentants canadiens à Londres et à Paris n'eurent droit à un statut diplomatique qu'au milieu des années 1920. Les délégués commerciaux n'avaient eux non plus aucun statut diplomatique. Jusqu'en 1927, c'est là que s'arrêtait la représentation canadienne à l'étranger.

Les relations du Canada avec les États-Unis relevaient du gouverneur général britannique, de l'ambassade britannique à Washington et du secrétaire aux Affaires extérieures à Londres. Les traités ne concernant que le Canada et les États-Unis, tels que le différend sur la frontière de l'Alaska et la gestion des cours d'eau, étaient négociés et signés par les Britanniques.

Le Canada commença à s'affirmer au cours des Conférences impériales. Alors que Londres envisageait un empire plus centralisé, le premier ministre Wilfrid Laurier déclarait que le Canada avait son autonomie et comptait la conserver. C'est Laurier qui créa le ministère des Affaires extérieures en 1909. En 1912, son successeur, Robert Borden, insista aussi pour que le Canada ait son mot à dire dans l'élaboration de la politique impériale.

Cela arriva lors de la Première Guerre mondiale. En 1917, le contingent canadien était devenu une armée à part entière avec son propre commandant. Borden croyait que les sacrifices occasionnés par la guerre avaient été le prix à payer pour que le Canada prenne sa place dans les affaires mondiales. Lors de la Conférence de paix de Paris en 1919, il fit reconnaître le Canada comme nation autonome au sein du Commonwealth. Ce fut dans ces circonstances que le Canada se joignit à la Société des Nations.

En 1923, le premier ministre Mackenzie King refusa d'inclure les Britanniques dans les négociations d'un accord entre le Canada et les États-Unis pour la protection de la pêche au flétan, indiquant qu'il ne s'agissait que d'affaires nord-américaines. Cela fut le premier traité international signé par le Canada sans l'intervention des Britanniques.

L'adoption en 1931 du Statut de Westminster confirma le droit du Canada à mener indépendamment ses relations extérieures. La Seconde Guerre mondiale fut un tournant décisif pour le Canada : malgré son appui indéfectible envers les efforts de guerre britanniques, le Canada renforça ses relations avec les États-Unis. En 1940, une Commission permanente mixte de défense fut créée et, en 1941, la production militaire en temps de guerre fut intégrée. Après la guerre, le Canada maintint et

élargit ses relations économiques et militaires avec les États-Unis. En 1958, l'accord NORAD, un plan commun de défense aérienne, fut signé.

Des tensions se sont toutefois fait sentir par la suite. Au début des années 1960, il y avait une antipathie réciproque entre le premier ministre John Diefenbaker et le président John F. Kennedy. Le fait que Diefenbaker refusait de doter les Forces canadiennes d'armes nucléaires était un sujet de dissension. Les tensions continuèrent à planer au milieu des années 1960 alors que le premier ministre Lester B. Pearson s'opposa ouvertement à l'intervention américaine au Vietnam.

Les relations restèrent tendues dans les années 1970 avec l'adoption des politiques économiques nationalistes du premier ministre Pierre Elliot Trudeau. La situation demeura inchangée même lorsque Washington fit une intervention pour que le Canada ait un siège au G-7 (maintenant le G-8). Ce n'est en 1984, lors de l'élection du gouvernement conservateur de Brian Mulroney, qu'un rapprochement s'est opéré entre les deux pays. Il a atteint son point culminant avec la signature de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis qui entré en vigueur le 1^{er} janvier 1989.

Malgré un certain nombre de différends, le commerce bilatéral s'est développé de façon spectaculaire : environ 85 p. 100 des exportations canadiennes se destinent vers les États-Unis. Ce phénomène porte certains observateurs à croire que l'intégration du Canada aux États-Unis est inévitable. Le ministre des Affaires étrangères Lloyd Axworthy ne partage pas ce point de vue. Bien qu'il encourage une approche plus coordonnée pour s'attaquer aux menaces communes telles que le terrorisme, les immigrants illégaux et les drogues, il estime que le Canada et les États-Unis resteront deux fières nations souveraines et que leur frontière commune, la plus longue frontière non protégée au monde, demeurera le symbole des liens étroits qui les unissent. ●—

photo : Archives nationales du Canada



Le premier ministre John Diefenbaker avec le président John Kennedy et leurs épouses à Ottawa en 1962

photo : Archives nationales du Canada



Le premier ministre Lester B. Pearson et le président Lyndon B. Johnson signant le Pacte de l'automobile canado-américain, le 15 janvier 1965, au ranch LBJ, Johnson City, Texas

Culture

Notre originalité célébrée partout dans le monde

Vincent Massey (vers 1927)

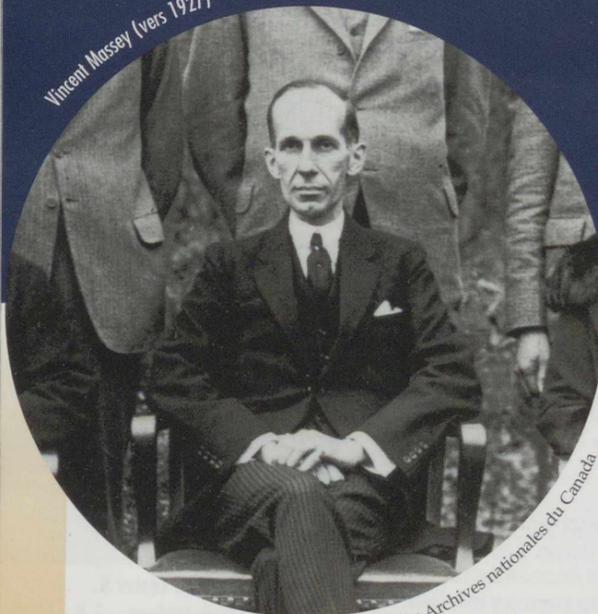


photo : Archives nationales du Canada

Le Groupe des Sept lors d'un déjeuner au Club des arts et des lettres de Toronto (vers 1920)

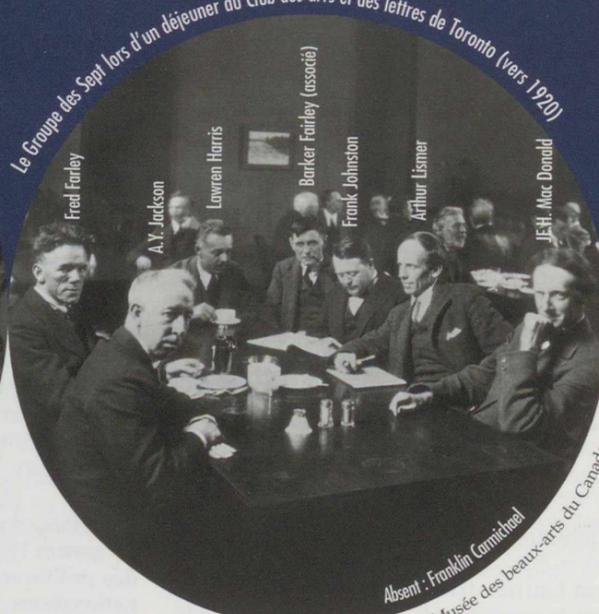


photo : Musée des beaux-arts du Canada

Gouirlande d'automne — Tom Thomson (vers 1916)



photo : Musée des beaux-arts du Canada

Orchestre symphonique de Montréal



photo : Orchestre symphonique de Montréal



L'auteure Margaret Atwood

photo : CANAPRESS

Lorsque l'on pense à la politique étrangère, les premières images qui nous viennent à l'esprit sont celles des rencontres politiques internationales, et non celles des artistes qui se produisent en public ou qui exposent leurs travaux à l'étranger. Pourtant, ces artistes contribuent de manière considérable à l'image et au prestige d'un pays à l'échelle internationale.

Vincent Massey, le premier des ministres du Canada à Washington, fut également le premier diplomate à comprendre pleinement l'importance de la promotion de la culture canadienne à l'étranger. Selon son biographe, pendant les trois années durant lesquelles Massey occupa ce poste aux États-Unis, de 1927 à 1930, il représenta certes avec compétence les intérêts politiques et commerciaux du Canada, mais obtint surtout un succès extraordinaire dans le domaine culturel.

En 1935, Massey fut nommé au poste de haut-commissaire du Canada en Grande-Bretagne, et il se fixa avec son épouse le même objectif qu'à

Washington. Ils travaillèrent sans relâche, en particulier pour faire valoir la musique et la peinture canadiennes. Leur succès le plus spectaculaire fut une exposition complète de tableaux canadiens à la prestigieuse Tate Gallery de Londres, à l'automne 1938.

Bien sûr, cette pratique n'était pas monnaie courante, car le salaire de nos représentants à l'étranger ne leur permettait pas d'y promouvoir à leurs frais la culture canadienne. Seuls ceux dotés d'une fortune personnelle en avaient les moyens. Heureusement, l'exemple de Massey fut plus tard adopté comme fondement de la politique du Ministère à cet égard.

En 1966, le ministère des Affaires extérieures établit une Division des affaires culturelles qui avait pour mandat de définir, de coordonner et de mettre à exécution la politique culturelle du Canada. En 1995, le gouvernement s'engagea plus avant et annonça que la promotion et la mise en valeur de la culture et des valeurs canadiennes à l'étranger devaient devenir une pierre d'assise de notre politique étrangère.

« La culture forme l'image du Canada à l'étranger. »

— SON EXCELLENCE JOHN RALSTON SAUL

L'un des volets de ce programme est le soutien financier que le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international apporte aux artistes professionnels et aux organismes culturels pour des tournées, des expositions et pour leur participation à des festivals à l'étranger. En octobre 1999, le Ministère a ainsi appuyé 74 activités, dont voici quelques exemples :

- Une tournée de l'Orchestre symphonique de Montréal en Allemagne, entre autres, à Hanovre, Munich, Stuttgart, Francfort, Cologne et Hambourg. Après cette tournée, l'Orchestre a donné un concert à Carnegie Hall, à New York.
- Une exposition de peinture du Groupe des Sept à Mexico.
- Toujours à Mexico, des représentations du Royal Winnipeg Ballet, la plus ancienne compagnie de danse en Amérique du Nord.
- Des récitals et des cours de maître donnés en Chine par George Zukerman, joueur de

basson très réputé de l'Orchestre du Centre national des Arts.

Le Programme des relations culturelles internationales du Ministère aide également les entreprises oeuvrant dans le domaine des arts et de la culture à commercialiser leurs créations à l'étranger en les renseignant sur les marchés et en les aidant à élaborer leurs stratégies d'exportation. Une part notable de ce programme est déléguée aux missions diplomatiques. Plusieurs missions ont récemment organisé des présentations spéciales du film canadien *Le violon rouge*, devant des salles comblées et des auditoires influents à New York, Los Angeles, Washington, Mexico, Taipei et Tokyo.

Louis Hamel, responsable de la Direction de la promotion des arts et des industries culturelles, indique que les coûts afférents à ce programme sont faibles comparativement à ceux d'autres pays qui mènent le même genre d'initiatives :

« Une grande part de notre soutien financier est alloué à des activités parrainées par d'autres groupes. Ces événements ont une portée qui dépasse largement le lieu de leur présentation, grâce notamment à la couverture médiatique qui s'en fait l'écho. » Hamel ajoute que le succès de ce programme repose en grande partie sur la créativité exceptionnelle des artistes canadiens. « Il n'est pas si facile d'être invité à participer aux grands festivals internationaux. Le facteur clé est la qualité, et c'est justement ce que les Canadiens ont à offrir. »

Parmi les succès canadiens qui ont bénéficié de ce programme, mentionnons le Cirque du Soleil, dont les spectacles comptent maintenant parmi les plus renommés du monde; Robert Lepage, qui a acquis une réputation internationale grâce à ses représentations dans les plus grandes capitales; Jeff Wall, dont les photos Cibachrome à grande échelle et éclairées par l'arrière ont été exposées dans les plus prestigieuses salles d'expositions et galeries d'art.

Parallèlement, grâce aux programmes d'études canadiennes des grandes universités

étrangères et à l'aide du Conseil des arts du Canada, de nombreux auteurs canadiens, comme Margaret Atwood, Rudy Wiebe et Roch Carrier, ont acquis une renommée internationale et ont été invités à donner des conférences à l'étranger. ●

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les programmes du MAECI qui visent à promouvoir la culture et l'art canadiens à l'étranger, consultez le site Web du Ministère (www.dfait-maeci.gc.ca) ou communiquez avec Louis Hamel, directeur, Direction de la promotion des arts et des industries culturelles, ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, 125, promenade Sussex, Ottawa (Ontario) K1A 0G2, tél. : (613) 992-9948.

Le bogue du millénaire à l'étranger

Soyez prêts au cas où les problèmes persistent

Le bogue de l'an 2000 constituait une préoccupation de premier ordre pour le MAECI qui a collaboré avec d'autres pays et avec des organisations internationales comme le G-8, les Nations Unies et l'OCDE, pour promouvoir l'adoption de mesures et pour contrôler les progrès accomplis.

Au moment où vous lirez ces lignes, le problème devrait avoir été réglé dans la plupart des pays industrialisés. Toutefois, dans le cas des nations moins développées, les experts prédisent que des difficultés pourraient persister durant plusieurs semaines.

Les problèmes potentiels comprennent des perturbations dans les services de transport, tels des annulations, des retards, des réservations non confirmées et des changements imprévus dans les services annoncés. Les télécommunications pourraient aussi connaître des défaillances ou ne pas être facilement accessibles. Dans certains pays, les services bancaires, notamment l'usage des cartes de crédit et débit, pourraient ne pas être assurés. Des pannes d'électricité pourraient survenir occasionnellement, ainsi que des complications dans les services médicaux, l'approvisionnement en eau, et les services d'hygiène et de santé publique.

Bien que le problème puisse être de courte durée ou se limiter à une région ou une autre au sein d'un pays, les services consulaires du MAECI vous conseillent de bien vous tenir au courant des mesures prises pour faire face au bogue de l'an 2000 jusqu'à ce que le problème soit corrigé de façon permanente dans le pays où vous vous rendez.

Cela concerne aussi les entreprises canadiennes dont les partenaires étrangers, surtout les petites entreprises, sont susceptibles de connaître des problèmes opérationnels. L'expédition des marchandises et le déplacement des personnes pourraient notamment être affectés.

Que ce soit pour un voyage d'agrément ou d'affaires, le MAECI peut vous aider. Avant de partir, consultez les rapports sur les voyages du Ministère, qui comprennent de l'information sur l'état de préparation des pays en vue de l'an 2000, en cliquant sur « les voyages » à l'adresse www.dfait-maeci.gc.ca, ou téléphonez à la Direction générale des affaires consulaires au **1 800 711-8977** (au Canada et aux États-Unis) ou au **(613) 944-3037**. Les numéros de télécopieur sont les suivants : **1 800 575-2500** (depuis le Canada) ou **(613) 944-2500**.

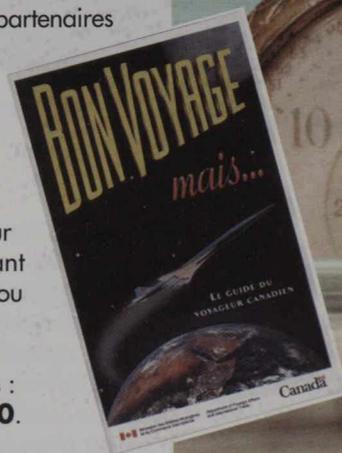
De plus amples renseignements, ainsi que de nombreux hyperliens à d'autres sites Web utiles, sont disponibles à l'adresse suivante : www.dfait-maeci.gc.ca/y2k. À l'étranger, communiquez avec l'ambassade ou avec le consulat du Canada. Les adresses et les numéros de téléphone se trouvent sur le site Web du Ministère, dans la publication *Bon voyage, mais...* et dans les répertoires téléphoniques locaux. Vous pouvez aussi vous procurer les publications suivantes qui sont également disponibles sur le site Web du Ministère : *En route pour l'an 2000 — Conseils à l'intention des Canadiens qui voyagent à l'étranger* et *Le bogue de l'an 2000 et vos partenaires internationaux : Ne vous fiez pas à la chance*.

Finalement, en cas d'urgence à l'étranger, il est possible d'obtenir de l'aide auprès de l'Administration centrale du MAECI à Ottawa en appelant à frais virés le **(613) 996-8885**. ●

**Bon voyage...
mais soyez prêt!**

En route pour l'an
2000

Conseils à l'intention des Canadiens
qui voyagent à l'étranger



A l'aube de l'an 2000, le voyageur qui part pour l'étranger pourrait bien avoir d'autres préoccupations que son heure d'arrivée à destination. En effet, ce ne sont pas tous les ordinateurs dans le monde qui seront prêts au passage à l'an 2000, et certains pourraient connaître des défaillances. Tous les ordinateurs — des grosses unités centrales jusqu'aux portables — doivent être vérifiés pour voir si les puces dont ils sont équipés sont conformes à l'an 2000, et un grand nombre d'entre eux doivent être reprogrammés ou remplacés.

Nouvelles en bref

INITIATIVES DU CANADA AU KOSOVO ET DANS LES BALKANS

Le gouvernement du Canada a annoncé en novembre l'affectation sur deux ans d'un maximum de 100 millions de dollars à un ensemble d'initiatives à l'appui du redressement du Kosovo et des Balkans.

Ces initiatives portent sur l'aide aux collectivités, l'aide humanitaire, la démocratisation, les droits de la personne, l'action contre les mines, la formation du personnel affecté au maintien de la paix, l'appui aux enquêtes sur les crimes de guerre, la participation des policiers aux missions de paix et la formation policière pour lutter contre le crime organisé.

Les initiatives furent annoncées par le MAECI, l'ACDI, le ministère de la Défense nationale (MDN) et le Solliciteur général du Canada. Elles soutiennent, pour une bonne part, les efforts des organisations internationales comme la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo, l'OSCE et le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.

Le Canada a également ouvert un bureau à Pristina, qui coordonne la mise en oeuvre de ces programmes et consulte les organisations internationales. De plus, l'ACDI et le MDN conjugueront leurs efforts afin de fournir de l'aide humanitaire, y compris des services d'éducation, des soins de santé primaires, la remise en état des écoles, de la formation sur le déminage et la distribution de matériaux pour la réfection des toitures et la préparation pour l'hiver à l'intention de quelque 5 000 familles.

LE CANADA APPUIE LE PROCESSUS DE PAIX AU SOUDAN

Cet automne, le gouvernement du Canada a annoncé plusieurs initiatives visant à soutenir les efforts déployés sur la scène internationale pour appuyer un règlement négocié aux 43 ans de guerre civile au Soudan.

Le ministre des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy, a nommé la sénatrice

Lois Wilson à titre d'envoyée spéciale du Canada pour le processus de paix au Soudan, où elle dirige la participation du Canada au Forum international des partenaires de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD). L'ACDI a remis 300 000 \$ pour appuyer le fonctionnement du Secrétariat des pourparlers de l'IGAD. Cette somme s'ajoute aux 100 millions de dollars et plus versés depuis 1990 aux victimes du conflit sous forme de nourriture, de fournitures médicales, de semences et d'outils. L'ACDI appuie également les initiatives menées par des organisations non gouvernementales canadiennes et soudanaises, dont Project Ploughshares, de Waterloo, et Alternatives, de Montréal. Ces initiatives encouragent le dialogue entre les divers éléments de la société civile soudanaise et soutiennent des initiatives de réconciliation communautaire qui permettront d'établir une paix durable.

Le ministre Axworthy a annoncé que John Harker, un résident d'Ottawa spécialiste des questions africaines, dirigera une mission qui se rendra au Soudan pour enquêter sur des allégations de violations des droits de la personne, notamment la pratique de l'esclavage. Le ministre a également rencontré des représentants de sociétés canadiennes présentes au Soudan. « Les Canadiens veulent avoir l'assurance que les activités des entreprises canadiennes n'aggravent pas le conflit ou la situation des Soudanais au chapitre des droits de la personne », a précisé le ministre Axworthy.

OUVERTURE D'UN BUREAU DU CENTRE PEARSON À MONTRÉAL

Le Centre canadien international Lester B. Pearson pour la formation en maintien de la paix, qui est établi à Cornwallis Park, en Nouvelle-Écosse, a ouvert un bureau à Montréal cet automne. Ce nouveau bureau aura pour vocation principale de renforcer la programmation francophone du Centre.

Le Centre Pearson a été créé en 1994 pour appuyer et renforcer la

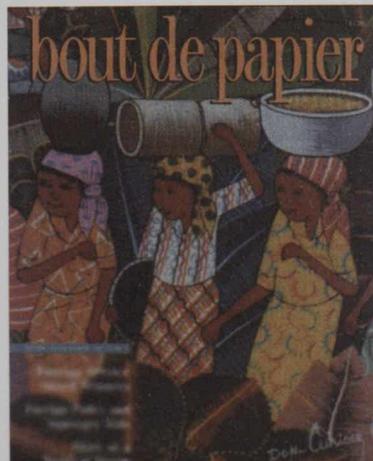
contribution du Canada à la paix, la sécurité et la stabilité internationales. Quant au bureau de Montréal, il a été établi pour répondre à une demande croissante, au Canada et à l'étranger, de formation en maintien de la paix en français. Ses activités complètent celles déjà menées en français au campus situé en Nouvelle-Écosse.

Jocelyn Coulon, un ancien journaliste qui a dirigé les services d'informations internationales du quotidien de Montréal *Le Devoir* de 1987 à 1999, a été nommé à la tête du bureau de Montréal. Ce bureau est financé par le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international.

LA DIPLOMATIE VUE PAR LES DIPLOMATES

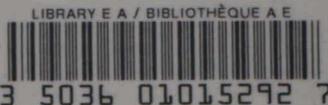
L'Association professionnelle des agents du service extérieur (APASE) vous invite à vous abonner à sa publication trimestrielle *bout de papier*. Magazine de la diplomatie et du service extérieur canadien, *bout de papier* présente un intérêt particulier pour tous ceux et celles qui veulent en savoir davantage sur les défis et les gratifications de la vie d'un diplomate. Le magazine s'intéresse également aux questions actuelles de politique et d'économie internationales, ainsi que de commerce extérieur, et traite de divers pays et de la vie à l'étranger.

Les frais annuels d'abonnement sont de 16 \$ au Canada, 20 \$ aux États-Unis et 22 \$ outremer. Pour vous abonner, veuillez communiquer avec *bout de papier* au : 47, rue Clarence, pièce 412, Ottawa (Ontario) K1N 9K1; tél. (613) 241-1391; téléc. (613) 241-5911; courriel : boutdepapier@pafso.com ●



SOURCES

- *Le ministère des Affaires extérieures du Canada, volume 1*, John Hilliker, Presses de l'Université Laval
- *Le ministère des Affaires extérieures du Canada, volume 2*, John Hilliker et Donald Barry, Presses de l'Université Laval
- *Canada Among Nations*, Carleton Public Policy Series, Norman Paterson School of International Affairs, Carleton University Press
- *L'Encyclopédie canadienne 2000* (World Edition), McClelland & Stewart
- Site Web du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
- Archives du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
- Discours du ministre des Affaires étrangères Lloyd Axworthy
- Communiqués du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
- *Nations Unies : Guide de référence canadien*, ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
- Les Canadiens dans le monde : www.canecole.org



Remerciements

Nous tenons à remercier tout spécialement l'historien principal ainsi que les membres de la Section historique du MAECI. Sans leur étroite collaboration, la préparation de ce numéro historique de *Canada — Regard sur le monde* aurait été impossible.

L'ÉQUIPE

Directeur de la rédaction	Jacques Larochelle
Rédacteurs	Ron Baynes Jonathan Bramwel
Réviseurs	Nicole Chênevert-Miquelon William Hart Jennifer Jarvis
Conception graphique	GLS Dezign

Dans notre PROCHAIN NUMÉRO

Notre prochain numéro traitera principalement des défis que devra relever la politique étrangère au XXI^e siècle. Nous nous pencherons également sur les progrès réalisés dans la mise en oeuvre à l'échelle

internationale de la Convention d'Ottawa sur les mines antipersonnel depuis son entrée en vigueur il y a un an. Vous y trouverez aussi nos rubriques habituelles. ●—

SAVIEZ-VOUS QUE...

En 1913, le bureau du commissaire général du Canada à Paris fut la première mission à l'étranger à relever de la compétence du ministère des Affaires extérieures. Toutefois, le sénateur Philippe Roy, qui occupait le poste de commissaire général, ne jouissait d'aucun statut diplomatique car la représentation canadienne à l'étranger demeura le privilège des Britanniques jusqu'en 1926.

En 1924, le gouvernement canadien acheta la Maison du Canada (Canada House) au coeur de Londres, à Trafalgar Square, et en fit le bureau du haut-commissaire du Canada. Le roi George V et la reine Mary l'inaugurèrent le 29 juin 1925.

En 1927, le Canada délégua sa première représentation au Conseil de la Société des Nations, organe directeur de la Société et l'équivalent de ce qui est aujourd'hui le Conseil de sécurité des Nations Unies.

Au début de 1943, le nouveau ministre du Canada en Union soviétique, Dana L. Wilgress, et son équipe mirent huit semaines pour atteindre Kuibyshev, emplacement provisoire du ministère soviétique des Affaires étrangères pendant la guerre. Ils voyagèrent en avion et durent passer par le Brésil, la Côte-de-l'Or (aujourd'hui le Ghana), l'Égypte et l'Iran.

L'excellente réputation de Lester B. Pearson dans les milieux de l'ONU lui valut presque d'être nommé au poste de secrétaire général des Nations Unies en 1946. Sa candidature fut finalement écartée car l'Union soviétique considérait inopportun, étant donné que le siège de cette nouvelle organisation se trouvait à New York, que le dirigeant des Nations Unies soit originaire d'Amérique du Nord.

THIS PUBLICATION IS ALSO
AVAILABLE IN ENGLISH.

CANADA
Regard sur le monde

Canada — *Regard sur le monde*
est publié en français et en anglais sous
la direction de :

Richard M. Bégin
Directeur
Direction des services de communications (BCS)
Ministère des Affaires étrangères et du
Commerce international (MAECI)
125, promenade Sussex, C-2
Ottawa (Ontario)
Canada K1A 0G2

Regard sur le monde
est également disponible sur Internet
www.dfait-maeci.gc.ca/canada-magazine

